

ASCOM 2022

LE GRAND PRIX DE LA COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE DÉCERNÉ À L'IPS-CGRAE



PRIX ASCOM

4 questions à Russel LOHORE,
Président-Fondateur

LA PAGE DU RETRAITE

M. KOUASSI, une vie au service
de la communauté

ZOOM SUR

L'agence IPS-CGRAE de
Yamoussoukro

RETRAITE ACTIVE

M. E. ANGRA, exploitant agricole
et Président de faïtière



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE

CGRAE

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT

RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

MAXAFRICA

À votre écoute pour mieux vous satisfaire !

Pour toute assistance, information ou réclamation, notre centre d'appels est à votre écoute du lundi au vendredi de 8H à 17H.

Appelez-nous au 27 20 25 12 12

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

SOMMAIRE

04 Éditorial

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

06 Évènements

HOMMAGE DU CONARECI

Les retraités honorent l'IPS-CGRAE et son Directeur Général

08 Retraite active

EXPLOITANT AGRICOLE ET PRÉSIDENT DE FAÏTIÈRE

Une retraite très active pour M. Etienne ANGRA

14 Vie de l'entreprise

ASCOM 2022

Le Grand Prix de la Communication Institutionnelle décerné à l'IPS-CGRAE

4 QUESTIONS À M. RUSSEL LOHORE

Les Prix ASCOM : enjeu et crédibilité

PRIX PÉPITES DE L'ACCUEIL

Comment l'IPS-CGRAE réussit-elle à faire la différence pour la 2^{ème} fois consécutive ? Entretien avec M. Jean Louis DA SYLVA, Directeur Adjoint des Prestations

FRAUDE ET CORRUPTION AUX PRESTATIONS

L'IPS-CGRAE élabore sa cartographie des risques

MÉTHODE AGILE

50 auditeurs de l'IPS-CGRAE formés

PROTECTION SOCIALE

M. Siriki DIARRASSOUBA nommé Directeur Général

23 Zoom sur...

L'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro

26 Échos des agences

AGENCE DE KORHOGO

Le nouveau Directeur présente ses civilités aux autorités locales

HYPERTENSION ET DIABÈTE

La FARECI et l'IPS-CGRAE apportent leur appui aux seniors

RÉGION DU TONKPI

Les veuves se lancent dans les activités agricoles pour leur autonomisation

LÉGION DE GENDARMERIE DE MAN

La Complémentaire au centre des échanges

FÊTE DES MÈRES

Les veuves célébrées à l'agence de San-Pedro

DREN DE YOPOUGON

La préparation de la retraite expliquée aux enseignants

DREN DU PLATEAU

La Complémentaire au cœur des échanges entre l'IPS-CGRAE et les enseignants

DIRECTION RÉGIONALE DES IMPÔTS DE YOPOUGON

L'IPS-CGRAE sensibilise les agents sur la retraite

KORHOGO

Le Ministre A. COULIBALY encourage les fonctionnaires à adhérer à La Complémentaire

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Les Fonctionnaires de Ouéllé sensibilisés sur La Complémentaire

BOUNDIALI

La Complémentaire présentée aux Directeurs et Chefs de service

RÉGION DU TONPKI

L'agence de Man échange avec le personnel de la Direction Régionale des Impôts

RÉGION DU CAVALLY

Les fonctionnaires invités à adhérer à La Complémentaire

4^{ème} RÉGION DE GENDARMERIE DE KORHOGO

La Complémentaire expliquée aux Officiers

42 Les grandes rencontres

RONDE DU SOCIAL

La Complémentaire expliquée aux corps de police, de douane et de défense

UNIVERSITÉ NANGUI ABROGOUA

La retraite expliquée aux fonctionnaires

INSTITUT POUR LA PROMOTION DES AVEUGLES

L'IPS-CGRAE explique ses prestations

46 La page du retraité

AG FARECI

Le Préfet YA N'Guéssan, nouveau Président des fonctionnaires à la retraite

PASSATION DE FLAMBEAU À LA FARECI

Mathurin KOUASSI passe la main au nouveau Président

M. MATHURIN KOUASSI

Une vie au service de la communauté

54 Santé

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Tout savoir sur cette maladie dégénérative

56 Découverte

TANOU SAKASSOU

Le village des potiers

58 Littérature

LU POUR VOUS

60 Courrier des lecteurs

PRÉOCCUPATIONS DES ASSURÉS SOCIAUX

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'IPS-CGRAE

Siège social

Abidjan-Plateau Rue
du Commerce
BP V 164, Abidjan
République de Côte d'Ivoire

Call Center : 27 20 25 12 12

Site web : www.cgrae.ci

E-mail : infos@cgrae.ci

   IPS-CGRAE

Directeur de publication

Abdrahamane BERTÉ

Superviseur général

Mac-Davies ANOUMA

Rédacteur en chef

Ben Aka ADOMON

Secrétaire de rédaction

Aboubacar COULIBALY

Rédacteurs

Ben Aka ADOMON
Aboubacar COULIBALY
Chérif KOUNASSO
Assita DIABY

Direction Artistique

Mac-Davies ANOUMA
Ahou Jeanne KOFFI
Mariama KONE-SYLLA

Conception graphique

Maxafrica

Impression

Digiprint

Tirage : 5 000 exemplaires

Depôt légal : N° 12154

du 21 juillet 2015

ÉDITO



Chers assurés sociaux,

Dans un souci permanent de privilégier la satisfaction client, l'IPS-CGRAE, première Institution de Prévoyance Sociale certifiée ISO 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités en Afrique de l'Ouest, poursuit activement sa politique d'amélioration continue dont la stratégie de communication représente un pan très important.

Dans ce contexte, après le prix « Pépites de l'Accueil » reçu en février 2022, votre Institution vient d'être auréolée d'un autre prix qui, grâce à vous et pour vous, vient une fois de plus confirmer son statut de référence en matière de gestion de pensions publiques dans l'espace de la CIPRES.

Il s'agit du Grand Prix de la Communication Institutionnelle, décerné à l'IPS-CGRAE lors de la neuvième édition des AS de la Communication et du Marketing (ASCOM), le 9 juin 2022. C'est une immense fierté pour nous tous et pour moi personnellement, de recevoir ce graal récompensant un travail de longue haleine sur la qualité et l'efficacité

de la stratégie de communication de l'IPS-CGRAE.

Même si beaucoup reste à faire car, comme j'aime à le marteler, « On Peut Toujours Améliorer » (OPTA), nous sommes ravis que la stratégie de communication que nous déployons depuis plusieurs années soit aujourd'hui suffisamment perceptible et appréciée par nos assurés.

En effet, selon les résultats de la dernière enquête de satisfaction client pour laquelle nous diligentons, chaque année, un cabinet spécialisé et indépendant, 68% d'entre vous sont satisfaits de la stratégie de communication déployée au titre de l'année 2021 contre seulement 38% en 2019.

Plusieurs actions contribuent fortement à garantir continuellement votre satisfaction en matière de communication. Parmi elles, nous pouvons citer :

- la mise en place d'une plateforme de concertation permanente avec vos

“ **La communication consiste à comprendre celui qui écoute.** ”
Jean Abraham

associations représentatives afin de mieux comprendre et adresser plus efficacement vos besoins et attentes ;
 - la conduite d'un dialogue social inédit, sous l'égide du Gouvernement, avec plus de 300 représentants syndicaux de fonctionnaires en activité, dans le cadre de la mise en place du régime de retraite complémentaire par capitalisation dénommé La Complémentaire ;

- l'amélioration continue de la qualité des supports et des contenus pour mieux vulgariser les notions techniques liées au secteur de la prévoyance sociale par le biais d'une stratégie éditoriale dynamique et optimisée, de vidéos et d'imprimés didactiques, de rubriques et d'articles captivants, de campagnes publicitaires innovantes notamment au profit de La Complémentaire à travers la mini-série « Ma retraite, ma vie » qui garantit une meilleure notoriété et compréhension du produit par les cibles ;

- la multiplication des canaux de communication externe à travers des supports de communication attractifs, entre autres une émission télé, un magazine trimestriel, un site internet,

un centre d'appels moderne, et des médias sociaux (Facebook et LinkedIn) aux contenus denses et adaptés.

Autant d'actions que l'IPS-CGRAE a conçu et déploie quotidiennement pour le plus grand bonheur des précieux serviteurs de l'État que vous êtes.

Nous nous engageons à améliorer continuellement cette démarche afin de vous garantir constamment une information fiable, à jour et disponible pour favoriser irrémédiablement le paiement du bon droit au bon bénéficiaire dans les meilleurs conditions et délais.

Je vous invite à découvrir, dans ce nouveau numéro d'ELAN SOCIAL, les faits marquants de l'actualité de votre Institution au cours du trimestre écoulé.

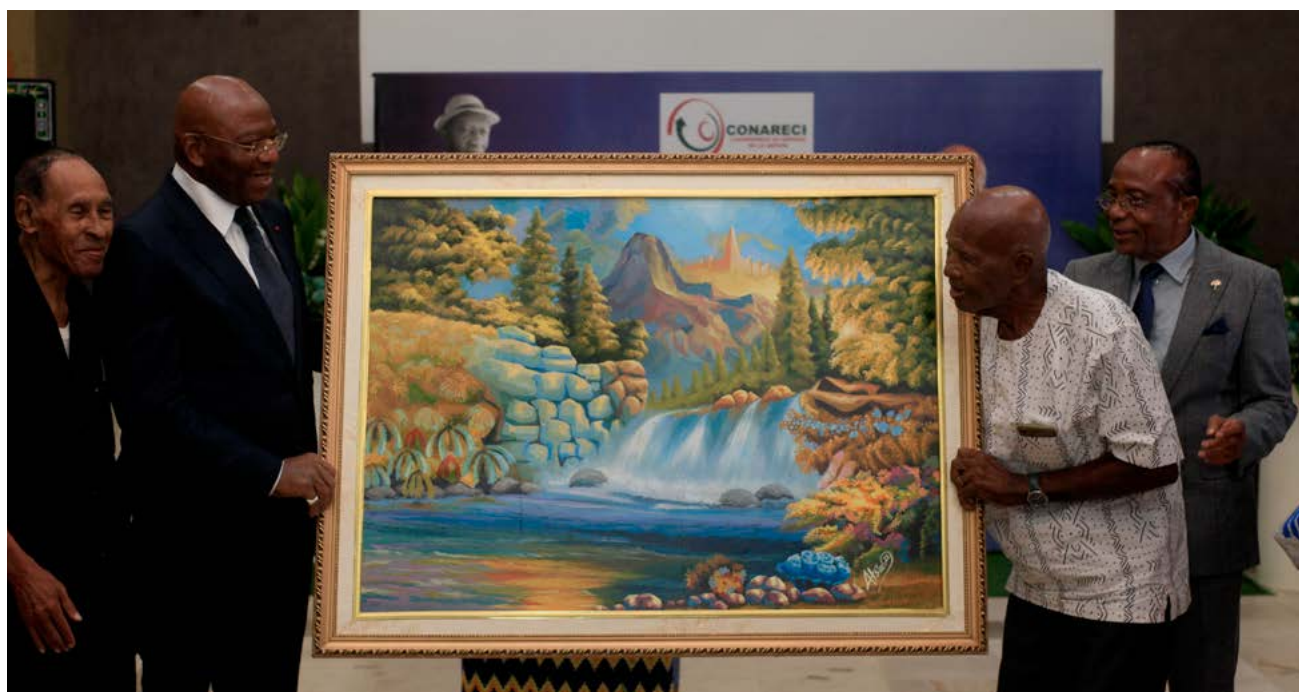
Bonne lecture à tous !

Abdrahamane T. BERTE

ÉVÈNEMENTS

HOMMAGE DU CONARECI

■ Les retraités honorent l'IPS-CGRAE et son Directeur Général



Les nombreux succès engrangés par l'IPS-CGRAE, consécutifs à la réforme de 2012 destinée à améliorer la prise en charge des fonctionnaires retraités, lui ont valu, le 23 mars 2022 au Palm-Club de Cocody, d'être distinguée par les retraités du Conseil National des Retraités de Côte d'Ivoire (CONARECI).

Comme le répète souvent le Directeur Général de l'IPS-CGRAE, nos seuls juges sont les assurés sociaux. Il n'y a donc pas meilleur témoignage que celui rendu par les premiers bénéficiaires des réformes dont les résultats sont, selon eux, palpables et portent des fruits concrets. Car les retraités du secteur public sont désormais mieux traités et bien lotis : entre autres, la suppression de longues files d'attente devant les guichets, la perception

des premières pensions de retraite dès le mois suivant la cessation d'activités, une politique dynamique de déconcentration des activités est déployée pour se rapprocher des usagers avec des agences modernes et fonctionnelles...

Désormais, les fonctionnaires abordent leur retraite avec beaucoup plus de sérénité grâce à la réforme sectorielle de 2012, initiée par le Gouvernement et mise en œuvre par l'IPS-CGRAE, sous l'égide du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Pour le CONARECI, ces performances sont fortement liées au leadership du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, M. Abdrahamane T. BERTE, dont la touche managériale a révolutionné les prestations

de cette Institution, en témoigne le bond spectaculaire dans la qualité de service depuis sa nomination, reconnu aussi bien sur le plan national qu'international.

C'est par ces mots forts que le Président du CONARECI, M. Sébine Etienne ANGRA, Auditeur interne à la retraite, a justifié l'initiative de la reconnaissance que les retraités expriment à l'IPS-CGRAE et à celui que son Ministre de tutelle surnomme à dessein « **le gladiateur de la sécurité sociale** ».

M. ANGRA a également souligné le partenariat avec IVOSEP, pour l'assistance funéraire des retraités fonctionnaires, dont la conclusion a été facilitée par l'IPS-CGRAE; la disponibilité au sein de l'Institution d'un service social spécifique pour assister les retraités et leurs familles, etc.

Mieux, a-t-il poursuivi, l'IPS-CGRAE est aujourd'hui la première Institution de Prévoyance Sociale certifiée ISO 9001 version 2015 en Afrique de l'Ouest sur l'ensemble de ses activités, une certification récemment renouvelée pour la deuxième fois consécutive. De plus, l'Institution a été

sacrée, en février 2022 et pour la deuxième fois successive, championne nationale de la qualité d'accueil au titre de l'année 2021. Ceci, devant 270 entreprises, au baromètre national de la qualité de l'accueil, dénommé « **Pépites de l'accueil** » et conduit par le Cabinet spécialisé « **Académie du Service Côte d'Ivoire** ».

C'est très heureux, que M. Abdrahamane T. BERTE a indiqué que ces victoires ont été possibles grâce à la haute vision sociale du Président de la République et au précieux accompagnement du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale. Il a remercié le bureau et les membres du CONARECI, pour avoir reconnu officiellement le travail abattu à la tête de l'Institution en vue de la pleine et permanente satisfaction des assurés sociaux. Le Directeur Général n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à l'ancien Président du CONARECI, feu M. Issa DIAKITE, qui, à l'instar de tous les leaders associatifs du secteur, a contribué efficacement à la performance de l'Institution.



RETRAITE ACTIVE

EXPLOITANT AGRICOLE ET PRÉSIDENT DE FAÏTIÈRE

■ Une retraite très active pour M. E. ANGRA



« Pendant que tu es en fonction, tu as tous les privilèges au point d'oublier régulièrement ce que demain sera. Tu oublies même qu'un jour tu seras appelé à faire valoir tes droits à la retraite. C'est au seuil de ce moment tant redouté par beaucoup de travailleurs que tu réalises réellement ta vraie valeur intrinsèque. Car dépouillé de tous les privilèges d'ancien haut cadre de l'administration, tu vis désormais avec tes propres moyens à côté de ta pension de retraite. Plus de véhicule de fonction avec carburant, plus de chauffeur, plus de collègues et peu d'amis. En un mot, tu es seul face à ta nouvelle vie que tu dois recréer avec tes moyens, ton économie, tes investissements. C'est à ce moment précis que tu réalises que tu es presque poussé vers la mort si tu n'avais pas préparé ta retraite ».

C'est par ce tableau qui paraît peu reluisant que M. Sébine Etienne ANGRA, Auditeur Interne, à la retraite depuis 2007 et actuel Président du Conseil National des Retraités de Côte d'Ivoire (CONARECI), aborde avec nous la question de la retraite.

C'est en compagnie d'un sachant, un homme averti que nous avons passé toute la journée du mercredi 11 mai 2022 dans le cadre de l'animation de la rubrique « Retraite Active » de votre magazine ÉLAN SOCIAL.

Vif et très matinal, il nous lance un coup de fil tôt

le matin de ce mercredi pour nous rappeler qu'il est prêt pour le rendez-vous que nous avons convenu une semaine avant. Nous sommes déjà en route vers lui et nous le retrouvons à son domicile sis à la Riviera 2. Après les échanges de civilités, il nous fait remarquer que la retraite est une nouvelle vie avec une nouvelle réalité personnelle qui diffère d'un assuré à un autre.

Les premiers moments en tant que retraité sont pénibles pour celui qui n'a pas réfléchi tôt sur une probable reconversion. Une nouvelle vie que vous allez devoir créer à travers de nouvelles activités qui vous permettront d'exister et de vivre.

Pendant le temps d'activités professionnelles, ce qui préoccupe généralement le travailleur, c'est l'amélioration des conditions de travail, sa promotion et autres avantages matériels et pécuniaires, si bien qu'on ne voit pas le temps passé et qui vous conduit inexorablement vers la retraite que vous n'avez pas préparé à temps.



Dans ces conditions, la retraite s'accompagne parfois d'une perte de confiance en soi, d'un abandon de ses aspirations personnelles, d'un renoncement à ses envies et ses projets, d'un remplissage du temps libre par tout et n'importe quoi pour ne pas penser au désœuvrement, notamment les jeux de hasard, de ludo, de dame, de cartes ou d'awalé dans le quartier pour meubler son temps. Il arrive à certains retraités de ressentir un manque et un vide semblable à ce qu'éprouvent parfois des gens ayant perdu leur emploi.

« Il faut réfléchir tôt à cette autre étape de la vie en se donnant le temps de s'organiser avant et après la retraite, de réunir des ressources supplémentaires si besoin, afin de construire votre cadre de vie idéal et de vivre sereinement votre retraite », conclut M. Etienne ANGRA SEBINE.

UN LOGEMENT POUR COMMENCER

Papa ANGRA Etienne nous révèle que la première bataille qui, à ses yeux mérite une débauche d'énergie lorsqu'on est en activité, est l'acquisition d'un logement qui évite, de prime abord, le stress du paiement de loyer avec une partie de sa pension de retraite. Pour étayer ses propos, il nous fait visiter une partie de son patrimoine immobilier constitué de sa résidence bâtie lorsqu'il était encore en activité et comprenant notamment des magasins et appartements dont les loyers mensuels représentent des ressources additives à sa pension de retraite. Toute chose qui lui permet de vivre des fins de mois heureuses et assez paisibles : **« Ce sont des maisons en location-vente que j'ai pu acquérir lorsque j'étais encore en activité. J'ai engagé des modifications après l'obtention de tous les papiers (titre foncier, ACD...) pour rendre mon cadre de vie assez alléchant »**. Aujourd'hui, il dit remercier Dieu qui lui a permis de réaliser un projet de vie à la fois pour lui-même, mais aussi pour ses enfants.



Dans cette lancée, M. ANGRA révèle que **« les loyers de ces maisons et magasins constituent une manne financière pour moi à la fin de chaque mois. Il faut y penser au moment opportun pour vos vieux jours, faire quelque chose pour vous-même, pour votre santé et pour votre équilibre »**.

Il confie, toutefois, qu'il n'a pas eu cette vision au départ. Toujours dans le dress code costume-cravate de son entreprise, sa vie se résumait à l'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés par sa hiérarchie. Doté d'un niveau élevé de conscience professionnelle, il était dédié à son travail et exigeant envers lui-même ainsi que ses collaborateurs au point d'oublier parfois qu'il sera un jour à la retraite et qu'il devra faire face à une autre réalité de la vie.

Le déclic est venu de sa sœur aînée, Mme ANGRA Nohme Odette épouse AMARI qui n'a pas eu la chance d'aller à l'école mais, à en croire M. Etienne ANGRA, est dotée d'une intelligence et d'une clairvoyance hors du commun. C'est elle, qui lui a demandé avec insistance de diversifier ses sources de revenu afin qu'il puisse faire face aux charges de la grande famille lorsqu'il en prendra les rênes. Ma grande sœur savait qu'il me revenait de droit de conduire les destinées d'une famille de 10 enfants dont j'étais le seul homme. Elle disait sans cesse que **« lorsque ton couteau est tranchant, ne le fait pas seulement d'un seul côté, il faut couper aussi chez toi »**. Il se souvient que ce message de sa sœur aînée, à une époque, était trop compliqué et difficile à comprendre.

Il nous invite alors à sortir d'Abidjan pour découvrir un autre projet de vie qu'il a réalisé grâce au soutien de sa sœur aînée.

PLANTEUR PAR LA FORCE DES CHOSES

Avant de prendre place dans la voiture qui nous conduira à la découverte des chantiers du Président du CONARECI, il envoie l'une de ses petites-filles acheter des baguettes de pain et des boîtes de sardine pour ses sœurs et les manœuvres qui travaillent dans les plantations. Cap vers Dabou pour une visite des plantations devenues aujourd'hui une autre passion pour lui.

Propriétaire de plusieurs hectares de cultures de rentes, M. Etienne ANGRA nous raconte sa nouvelle vie de planteur d'hévéa et de palmier à huile.

Seul garçon parmi une fratrie de filles, M. ANGRA était contraint, malgré lui, de jouer son rôle en assumant plusieurs charges et obligations au profit de sa famille. Etant également le seul cadre de la famille, il était le « Monsieur à tout faire » au sein de la famille élargie. **« Je réglais presque tous les problèmes de la famille sans me soucier du lendemain puisque j'avais les moyens de le faire sans incidence sur ma petite famille à Abidjan jusqu'à ce qu'un jour ma sœur aînée Nohme Odette vienne me voir à Abidjan pour me parler de l'exploitation de la forêt de nos parents à Dabou »**.

LE RÔLE CATALYSEUR DE SA SŒUR AÎNÉE



Selon M. ANGRA, c'est sur insistance de sa sœur et en voulant se débarrasser d'elle qu'il lui a remis en 2007 au moment où lui-même s'apprêtait à prendre une retraite anticipée à la lumière des avantages en face, la somme d'un million de FCFA pour commencer le projet de réalisation de la plantation de palmier, sur une superficie de 5 hectares au départ.

Ce n'était pas une priorité pour lui car il ne voyait pas l'opportunité et l'importance d'investir dans la forêt. Il reconnaît que sans la persévérance et la résilience de sa sœur, il n'aurait pas vécu cette belle expérience aujourd'hui. Mais un jour, seul dans son bureau, il arrive à la conclusion que sa sœur avait raison et qu'il gagnerait à s'y mettre.

M. ANGRA insiste encore et nous rappelle qu'il avait une grande sœur honnête dotée d'une clairvoyance incommensurable. Elle savait que sa position de futur chef de famille lui imposait une assise financière conséquente pour exercer cette fonction et a décidé de tout mettre en œuvre pour lui donner les moyens d'y arriver. Et c'est bien elle qui a commencé la réalisation des premières plantations avec le million qu'il lui avait donné pour se débarrasser d'elle. Avec cette somme, elle s'est procuré 5 hectares de pépinières de palmiers plantés avec l'aide de son mari et en a fait le suivi jusqu'à la production.

De temps en temps, il lui remettait un peu d'argent pour le nettoyage mais sans vraiment grand espoir que cette plantation sera un jour l'une de ses sources de revenus après la cessation de toute activité professionnelle.

AUJOURD'HUI, UN PASSIONNÉ DE LA TERRE

Le déclic d'investir dans les cultures pérennes, notamment le palmier à huile et l'hévéa pour M. ANGRA est parti de la célébration de l'édition 2011 de la fête de « l'Ebeb » qui a lieu en pays Adjoukrou chaque 8 ans et est exclusivement réservée à la classe des sages. L'Ebeb qui est la fête traditionnelle de l'alternance mais aussi la fête des richesses vestimentaires, se tient sur plus d'une semaine.

A cette occasion les membres âgés de la famille doivent démontrer leur force financière à travers l'organisation d'activités festives : nourrir plusieurs personnes, sortir leurs parures

anciennes pour témoigner de leur noblesse et de leur statut de sages.

Il a été agréablement surpris lorsque sa sœur aînée lui a montré les parures qu'il allait porter à cette occasion où il doit, en sa qualité de chef de la famille, afficher toute la richesse de celle-ci. A cette époque, il confesse avoir pensé que c'était le patrimoine des parents que sa sœur lui présentait mais grande fut sa surprise lorsque sa sœur lui révéla que c'est bien avec l'argent des différentes récoltes des plantations de palmiers à huile qu'elle a acheté tout ce qui était devant lui.



Quelques jours après la fête qui a engendré beaucoup de dépenses au niveau de l'organisation, il était un peu épuisé financièrement lorsque sa sœur vient vers lui pour lui remettre la somme de 461.000 FCFA, représentant le bénéfice des ventes pour lui permettre de faire face aux dernières charges éventuelles. Surpris, il refuse mais l'insistance de sa sœur a eu raison de lui et il finit par accepter de prendre cette somme.

C'est en ce moment précis que sa sœur aînée l'invite à visiter ses propres champs.

Depuis lors, il a décidé de remettre les vieilles plantations en état et d'en faire de nouvelles afin de pérenniser l'œuvre.

Aujourd'hui propriétaire de plusieurs hectares de palmiers à huile et d'hévéas, il dit être un homme heureux et ne cesse de remercier sa sœur qui a eu la clairvoyance et la patience de le diriger vers une source inépuisable de richesse qui servira les futures générations.

Les ventes cumulées (hévéas et palmier à huile) représentent aujourd'hui une bonne manne financière mensuelle qui permet à M. Etienne ANGRA de couvrir largement les différentes charges familiales. En bon gestionnaire, il a ouvert un compte sur lequel est viré l'argent issu des plantations.

Nous avons pu faire de nouvelles plantations de palmier en gestation en remplacement des anciennes qu'il suit comme la prunelle de ses yeux.

Pour vivre heureux demain, il faut, nécessairement, par expérience, investir dans des domaines et activités qui rapportent dans le temps. « La retraite est une autre réalité », n'a pas cessé de nous rappeler M. Etienne ANGRA tout le long de notre entretien : « **Si le virage de la retraite a été bien négocié, les gens oublient parfois que vous êtes à la retraite tellement vous brillez de bonne santé** ».

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES AU QUOTIDIEN

La vie associative fait partie intégrante du quotidien de Papa ANGRA, Président du Conseil National des Retraités de Côte d'Ivoire (CONARECI), depuis le décès de son Président fondateur, le Préfet ISSA Diakité, en 2021.

Pour le Président ANGRA, l'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur de ses condisciples. Dès cet instant, c'est presque un sacerdoce de se mettre au-devant de cette organisation pour défendre les intérêts des retraités de Côte d'Ivoire. Parce que s'investir dans une structure associative est, à ses yeux, source d'un bien-être considérable, peu importe le statut de l'intervenant (donateur, adhérent, membre du bureau, bénévole, volontaire, etc.).

Il va sans dire que le fait de contribuer à la réalisation des activités et projets associatifs est un excellent moyen de rencontrer de nouvelles personnes et de créer de nouveau des liens avec des personnes différentes mais ayant les mêmes préoccupations que vous, ce qui vous donne la possibilité d'agrandir votre cercle d'amis.

Pour Papa ANGRA, en choisissant de vivre en association, c'est une manière pour lui de donner toujours du sens à sa vie et de ne plus être un pion parmi d'autres : « **Cette démarche constitue très certainement la solution idéale pour vous rendre véritablement utile à la société, parce que vous disposez désormais de l'opportunité pour la communauté, de défendre et de soutenir une cause qui vous est chère, car, donner de son temps et de sa personne pour le bien commun est un engagement fort qui à mes yeux, est fondamental** ».

Il faut sortir de la routine, conseille-t-il à ses pairs retraités. En intégrant une association, vous pouvez également découvrir un autre univers. Bien plus qu'une simple occupation, l'engagement associatif permet, en effet, de sortir de vos habitudes car à la retraite on peut toujours mobiliser ses efforts pour une bonne cause.

De plus, l'engagement associatif est également une option à privilégier pour faire des rencontres atypiques et une solution pertinente pour se sociabiliser. En somme, il n'y a rien de plus efficace pour s'ouvrir à autrui et au monde extérieur. Vous serez amenés à sortir de votre zone de confort et de vos retranchements dans le cadre des activités associatives auxquelles vous prendrez part.

UNE INVITATION À LA VIE ASSOCIATIVE

Dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des personnes interrogées expriment le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « **servir à quelque chose** ». C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du deuil social du travail rémunéré. Ces activités peuvent relever, soit de la solidarité familiale (l'appui aux enfants, aux petits-enfants, aux ascendants), soit de ce qui s'appelle le bénévolat informel ou de proximité (la solidarité et la convivialité de quartier), soit enfin du bénévolat institué qui se traduit le plus souvent par le bénévolat associatif. Cette reconversion est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie un capital de lien social, en dehors même des relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire. L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc pour effet de contribuer au développement de ce que certaines Institutions de retraite commencent à appeler « **la prévention sociale** » pour la collectivité, par les effets du développement du lien social et de la solidarité.

De plus, sur un registre plus collectif, sans vouloir implicitement tenir un discours normatif sur la nécessité d'avoir un engagement « pour être un bon retraité », il est clair que la reconnaissance de la place des retraités dans la société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale.

Compte tenu de l'évolution démographique globale et du poids grandissant « des seniors » dans la population totale, l'enjeu que représente le maintien voire la progression des seniors dans le bénévolat est donc considérable pour la vitalité associative et la réponse aux besoins illimités des associations en matière de compétences bénévoles.

Comme pour les autres populations cibles, le développement du bénévolat chez les retraités implique une promotion permanente de ce type d'engagement, des messages spécifiques, une meilleure connaissance et lisibilité de la vie associative en priorité sur une maille territoriale, des dispositifs d'accueil spécifiques et un accompagnement, actuellement très insuffisant, pour gérer cette transition entre la vie professionnelle et cette nouvelle étape que l'on qualifie de retraite.

VIE DE L'ENTREPRISE

ASCOM 2022

■ Le Grand Prix de la Communication Institutionnelle décerné à l'IPS-CGRAE



L'IPS-CGRAE a été honorée à travers son Directeur Général, M. Abdrahamane T. BERTE, à l'occasion de la 9^{ème} édition des AS de la Communication et du Marketing (ASCOM), qui s'est déroulée le 9 juin 2022 au complexe immobilier CRRAE-UMOA au Plateau.

Cette rencontre dédiée aux sommités de la communication, du marketing et de l'évènementiel a réuni plusieurs personnalités venues de la Côte d'Ivoire, de la sous-région et des États-Unis autour d'un programme riche en enseignements et en échanges.

Plusieurs lauréats venus notamment du continent et d'ailleurs étaient également présents pour célébrer l'excellence et susciter des vocations à travers des modèles de réussite qu'ils constituent. Sur la liste de lauréats primés, dont des professionnels des agences, des entreprises, des collectivités et des personnalités qui s'illustrent par le talent, l'esprit d'innovation, la résilience et la persévérance, figure M. Abdrahamane T. BERTE sacré lauréat du **Grand Prix de la communication institutionnelle**, pour la qualité de la stratégie de communication qu'il mène à la tête de l'IPS-CGRAE.

Empêché pour des raisons de conflits

d'agenda, le Directeur Général s'est fait représenter à cet événement par une délégation conduite par son Conseiller Technique en charge des Projets et des Processus, M. NIANGOURAN Simplicie, et accompagné de MM. ANOUMA Mac-Davies et OUATTARA Mamadou, respectivement Conseiller Technique en charge de la Communication et du Marketing et Responsable de la Fonction Doctrine et Recours gracieux.

M. NIANGOURAN Simplicie a, au nom du Directeur Général, adressé ses remerciements aux organisateurs et au jury pour ce grand prix qui vient une fois de plus confirmer le leadership de l'IPS-CGRAE en matière de gestion de pensions publiques dans l'espace de la CIPRES.

Notons que cet événement a eu le soutien institutionnel du Gouvernement à travers le haut Patronage de M. Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Porte-Parole du Gouvernement.



4 QUESTIONS A M. RUSSEL LOHORE

■ Les Prix ASCOM : enjeu et crédibilité



M. Russel LOHORE,
Président-Fondateur des ASCOM

La 9^{ème} édition des ASCOM s'est déroulée le 9 juin 2022. Pouvez-vous nous présenter cet évènement ?

Lancée en 2007, les ASCOM (As de la Communication, du Marketing et de l'Événementiel) sont une plateforme d'échanges, de partage de compétences, de networking et de mise en lumière des communicants et talents de la profession. Nous réunissons les agences, les entreprises, les collectivités, les étudiants, les Institutions de Côte d'Ivoire, d'Afrique et de l'international. « Le rôle de la communication et du marketing dans la relance de l'économie ivoirienne » était le thème de la 1^{ère} édition.

Cette tribune s'honore aussi d'accueillir des sommités mondiales. C'est le cas de Jacques SEQUELA, Paul-Emmanuel REIFFERS, Zeinab BADAWI, Stéphane FOUKS, Mercedes ERRRA.

La 9^{ème} édition des ASCOM qui s'est tenue

le 9 juin 2022 marquait les 15 ans de cette initiative. Ce grand rendez-vous des communicants qui font la Côte d'Ivoire et l'Afrique a vu le jour dans un contexte de crise socio-politique. Notre idée était de montrer que les professionnels de la communication pouvaient eux aussi contribuer à la relance économique. Il nous paraissait non seulement important d'inciter les entreprises, les Institutions et les collectivités à faire de cette discipline un vecteur de croissance, mais également d'appeler la population à prendre conscience des enjeux de la communication.

Après plusieurs éditions, quels sont les éléments majeurs qui rassurent aujourd'hui sur la crédibilité et l'impartialité du Prix ASCOM ?

Dans le secteur de la communication, dans notre pays et sur le continent africain, les ASCOM sont devenus un rendez-vous incontournable. Le Prix ASCOM est un privilège, il porte à la notoriété et à la respectabilité. Nous avons coutume de dire aux experts que nous sollicitons pour les nominations « que la distinction répond à cette maxime importante : « Un lauréat, des réalisations ». Ainsi, pas de réalisations parlantes, pas de prix. Nous nous en tenons donc à cette marque de rigueur.

Le Prix ASCOM est attribué sur la base de propositions d'experts chevronnés qui constituent notre Conseil Consultatif et d'anciens lauréats prestigieux. C'est ce qui fait sa force et forge sa pérennité. Il y a aussi et surtout la qualité des structures et professionnels distingués. Nous avons la confiance de l'industrie. C'est un atout majeur. Depuis sa création, le Prix ASCOM a toujours été décerné aux meilleurs de l'écosystème de la communication : Fabrice SAWEGNON, Mariame DIABY, Nicole SULU, Ambofo SAKIA, IPS-CGRAE, Consty EKA,

Nabou FALL, Jacques SEQUELA, Gilles Amadou ACOGNY, Terhas BERHE, CIE-SODECI, Ivoire STUDER, Eloïne BARRY, ECOBANK, Seynabou Dia SALL, ORANGE, Yoadan TILAHUN, Fondation BGFIBANK, Peggy Diby BISSOUMA, 2A CONSULTING, et j'en passe.

“
**L'IPS-CGRAE A ÉTÉ PRIMÉE
 POUR SA STRATÉGIE
 DE COMMUNICATION
 MULTICANAL VIGoureuse
 ET EFFICIENTE**
 ”

A l'occasion de la 9^{ème} édition des ASCOM, l'IPS-CGRAE a reçu le Grand Prix de la Communication Institutionnelle. Qu'est-ce qui a motivé cette sélection ?

Je dois rappeler que c'est la seconde fois que l'IPS-CGRAE est primée aux ASCOM. Plus globalement, c'est une reconnaissance du travail remarquable abattu par le Directeur Général, M. Abdrahamane T. BERTE, et ses équipes pour faire connaître efficacement les prestations de l'Institution aux populations et aux assurés sociaux. Sous la houlette de M.

Abdrahamane T. BERTE, manager pragmatique et habile, l'IPS-CGRAE a revêtu des habits de lumière et force le respect. C'est l'exemple de l'entreprise qui a intégré et montré que la communication peut booster la performance et nous voudrions féliciter, une fois de plus, son premier responsable.

L'IPS-CGRAE a été primée lors des ASCOM 2022 pour sa stratégie de communication multicanal vigoureuse et efficiente autour du régime de retraite complémentaire par capitalisation en faveur des fonctionnaires et agents de l'État.

Quelles sont les perspectives de votre évènement ?

La notoriété des ASCOM a franchi les frontières ivoiriennes et africaines. C'est une plateforme d'avenir. Mais il est urgent de nous concentrer davantage sur la mobilisation des ressources, une préoccupation majeure. C'est ce que nous allons faire dans le cadre de la 10^{ème} édition qui se déroulera le 11 mai 2023. Sans dévoiler qu'il y aura encore des intervenants de renom, des révélations et des lauréats de grand talent. Avec l'espoir d'avoir à nos côtés des sponsors et partenaires de plus en plus nombreux et prestigieux.



PRIX PÉPITES DE L'ACCUEIL

■ Comment l'IPS-CGRAE réussit-elle à faire la différence pour la 2^{ème} fois consécutive ?

Entretien avec M. Jean Louis DA SYLVA, Directeur Adjoint des Prestations



Après l'obtention du prix « PÉPITES DE L'ACCUEIL » édition 2019 , l'IPS-CGRAE a obtenu cette distinction honorifique pour la deuxième fois consécutive au titre de l'année 2021, devant 270 entreprises et organisations lors de la cérémonie officielle du 24 février 2022.

Ce prix, qui démontre l'engagement ferme de l'Institution à poursuivre activement sa dynamique d'amélioration continue, en plaçant la satisfaction clientèle au cœur de son management, confirme ainsi le leadership de l'IPS-CGRAE en matière d'accueil et de qualité de service. Pour en savoir davantage sur les paramètres de cette belle performance renouvelée, nous avons rencontré M. Jean Louis DA SILVA, Directeur Adjoint des Prestations, pour un entretien.

Pouvez-vous présenter votre rôle au sein de l'IPS-CGRAE ?

Je suis l'Adjoint au Directeur des Prestations et le pilote du processus « Gestion de l'accueil et des réclamations ». A ce titre, j'assiste le Directeur des Prestations dans l'exécution des missions à lui assignées et dans la réalisation du plan d'actions annuel et des projets institutionnels confiés à la Direction.

En tant que pilote du processus accueil et gestion des réclamations, je m'assure que lesdits processus restent performants et contribuent à la satisfaction des assurés sociaux par la qualité des services offerts aux assurés et usagers sur les sujets relatifs aux renseignements, de l'orientation et aux conseils.

Comment décrivez-vous la place de la fonction Accueil dans le panorama des missions de la Direction des Prestations ?

La fonction accueil (sous toutes ses formes) est le point de contact de l'Institution avec les assurés et usagers. C'est la vitrine, la première porteuse de l'image et de la réputation de l'Institution. Elle concerne tout le personnel de l'Institution et constitue le sujet majeur quand il s'agit d'améliorer la qualité des services et prestations de l'Institution. Nous travaillons à ce que toutes les personnes qui sollicitent nos différents points d'accueil trouvent satisfaction et soulagement à travers les informations, orientations et conseils qui leur sont délivrés.

Quelle est la stratégie déployée pour garantir continuellement un bon accueil dans les agences de l'IPS-CGRAE ?

D'abord, la formation et la sensibilisation continues du personnel sur l'importance et les bonnes pratiques de l'accueil. Ensuite, des évaluations régulières sont pratiquées afin de s'assurer que les règlements et procédures sont respectées. Ces évaluations permettent aussi de dégager des axes d'amélioration. Enfin, chaque année, des enquêtes de

satisfaction réalisées permettent de nous assurer du niveau de satisfaction de nos assurés et usagers.

Quels sont les bénéfices pour une Institution comme l'IPS-CGRAE de disposer d'un niveau élevé de qualité d'accueil de ses assurés ?

Le droit à la couverture sociale est un droit universel. De ce fait, étant concessionnaire de ce service, nous devons faire en sorte que tous les fonctionnaires ivoiriens, en activité ou à la retraite, ainsi que leurs ayants-causes trouvent satisfaction à chaque fois qu'ils sollicitent les services et prestations de l'Institution.

Rappelons que l'accueil véhicule l'image de marque de notre Institution. Les personnes présentes à nos différents point d'accueil donnent le premier ressenti à l'assuré ou à l'utilisateur qui entre en contact avec l'Institution.

Notre Institution a été sacrée championne nationale 2021 de la qualité d'accueil pour la seconde fois consécutive dans la catégorie secteur public, remportant sans complexe le prix Pépites de l'Accueil devant 270 entreprises auditées. Quel est le secret de cette prouesse renouvelée ?

D'abord, l'engagement et le leadership de la Direction Générale qui fait de l'accueil la fonction essentielle dans la stratégie de l'Institution. Ensuite, l'appropriation par le staff managérial et les équipes des instructions et orientations de la Direction Générale. Enfin, le professionnalisme des équipes qui ne ménagent aucun effort pour répondre, de façon permanente et continue aux attentes et préoccupations des assurés et usagers.

FRAUDE ET CORRUPTION AUX PRESTATIONS

■ L'IPS-CGRAE élabore sa cartographie des risques



Du 19 au 20 mai 2022 à Grand-Bassam s'est tenu un séminaire portant sur « **l'élaboration et la validation de la cartographie des risques de fraude et de corruption de l'Institution** ».

Cette rencontre qui s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Compliance de l'Institution a été présidée par le Directeur Général Adjoint, M. Eugène NIANKAN, et animé par l'Inspecteur Général, M. Parfait ZOZAN. Ce séminaire a enregistré la participation de 38 agents de l'IPS-CGRAE dont des membres du Comité de Direction, des pilotes de processus, des directeurs d'agences et des chefs de départements.

L'objectif était d'inventorier les risques majeurs de fraude et de corruption auxquels est exposée l'IPS-CGRAE, de les hiérarchiser et de définir des actions de maîtrises desdits risques.

Pendant deux jours, les séminaristes ont effectué des travaux en ateliers et participé à des restitutions en plénière, en vue de réaliser les objectifs poursuivis et précités du séminaire. A la suite des travaux, 37 risques majeurs de fraude et de corruption ont été identifiés et, pour chaque risque, il a été déterminé les causes, les processus impactés et les dispositions de maîtrise.

Ainsi, au terme d'intenses réflexions qui se sont tenues dans une ambiance très studieuse et chaleureuse, la cartographie et le dispositif de maîtrise des risques de fraude et de corruption de l'Institution ont été élaborés.

La clôture dudit séminaire s'est faite par M. Eugène NIANKAN, représentant le Directeur Général de l'IPS-CGRAE. Il a tenu à rappeler l'importance des enjeux de la lutte contre la fraude et la corruption pour une Institution telle que l'IPS-CGRAE, et a salué la qualité des travaux.

MÉTHODE AGILE

■ 50 auditeurs de l'IPS-CGRAE formés

Les salles de conférence de l'immeuble ex-Sivomar à Treichville et de l'agence IPS-CGRAE de Cocody ont servi de cadre, respectivement du 24 au 27 janvier 2022 puis du 12 au 14 avril 2022, à des sessions de formation au profit de 50 participants constitués essentiellement des membres du Comité de Direction et autres acteurs impliqués dans la gestion des projets au sein de l'Institution.

Organisées par la Cellule chargée de la Gestion du Patrimoine Immobilier, en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, ces sessions dont le thème était « **Démarrer en mode Agile** » ont été animées par Mme Micheline DEBAIN, consultante-formatrice au Cabinet Actinium.

Cette formation a permis aux participants de comprendre les véritables enjeux de la méthode Agile, qui introduit un nouveau paradigme dans l'approche et la gestion des projets avec flexibilité pour plus d'efficacité et une bonne visibilité dans la conduite des projets.

Pour une meilleure compréhension des modules dispensés, la formatrice a partagé de nombreuses expériences avec les participants à travers des cours et des exercices très pratiques. Ces démonstrations ont donné lieu à des échanges enrichis par les expériences professionnelles des participants et les éclairages pertinents de la formatrice en lien avec la transformation en méthode Agile.

Par ailleurs, la qualité des échanges et les préoccupations relevées, ainsi que les recommandations proposées en vue de l'appropriation de la méthode Agile, ont confirmé la pertinence de ces sessions de sensibilisation dont l'ouverture a été présidée par le Directeur Général Adjoint.

M. Eugène NIANKAN s'est réjoui de l'opportunité de cette formation en ces termes : « ... **C'est un sujet important pour la Direction Générale qui a estimé qu'il était judicieux de faire participer tous les animateurs du Comité de Direction. Je voudrais remercier Mme Micheline DEBAIN, au nom du Directeur Général, pour sa disponibilité et son accompagnement en vue de l'implémentation de la démarche agile au sein de notre Institution pour plus d'efficacité dans la conduite de nos projets, mais également pour davantage de créations de valeurs pour l'Institution, notamment pour ses clients qui, désormais, doivent être au cœur de toutes les priorités** ».

Signalons que ces sessions de formation ont été supervisées par MM. SIE Koffi Philippe et OHOUO Ignace De Loyola, respectivement Responsable de la Cellule chargée de la Gestion du Patrimoine Immobilier et Chef de Service Formation et Développement, ainsi que Mlle COULIBALY Djénéba, Agent Administratif à la Direction des Ressources Humaines.



PROTECTION SOCIALE

■ M. Siriki DIARRASSOUBA nommé Directeur Général



La Protection Sociale au sein du Cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale a un nouveau Directeur Général depuis le 8 mai 2022. M. Siriki DIARRASSOUBA, anciennement Directeur des Prestations à l'IPS-CGRAE, a été porté à la tête de cette Direction par décision du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS).

Il remplace à ce poste M. Idriss TRAORE, qui rejoint son nouveau poste de Directeur Général Adjoint de la CNPS après avoir passé 5 ans à la tête de la DGPS.

Cadre supérieur de sécurité sociale, tout comme son prédécesseur, M. Siriki DIARRASSOUBA, par ailleurs Economiste statisticien, totalise plusieurs années de services à la CGRAE et à la CNPS. Il a occupé plusieurs fonctions à l'IPS-CGRAE de 2014 à 2022, dont notamment celle de Directeur des Prestations jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général de la Protection Sociale.

Le précédent DGPS a procédé à la passation de charges à son remplaçant, le mardi 17 mai 2022 au sein de ladite Direction Générale sise à Abidjan-Plateau. Cette séance était supervisée par M. Ebenezer AGO, Inspecteur Général au Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale.

M. Ebenezer AGO a d'abord situé le contexte de la rencontre du jour et a présenté dans sa globalité,

les missions, les projets et les perspectives de la DGPS. Il a également félicité les deux Directeurs entrant et sortant au nom du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Me Adama KAMARA.

M. Idriss TRAORE, Directeur Général sortant, a retracé avec émotion son passage à la tête de la DGPS avant de s'adresser à son successeur, à qui il a recommandé de tirer profit de ses atouts acquis à l'IPS-CGRAE et antérieurement pour porter encore plus haut les projets de la DGPS. Il a poursuivi son intervention en mettant en lumière les différents projets et dossiers restant à mener à bien.

M. Siriki DIARRASSOUBA a, en retour, dans un premier temps, tenu à remercier, Me Adama KAMARA, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, et M. Abdrahamane T. BERTE, Directeur Général de l'IPS-CGRAE, ainsi que toutes les personnalités présentes. Il a indiqué vouloir accomplir sa mission avec conviction, détermination et abnégation. Aussi, a-t-il appelé tous ses nouveaux collaborateurs à faire preuve d'ouverture d'esprit, de disponibilité, et à agir efficacement pour atteindre les objectifs qui sont ceux du Ministère et pour le bien-être des populations.

La remise symbolique des dossiers en cours, par le Directeur Général sortant au Directeur Général entrant et la signature du procès-verbal ont mis fin à la séance de la passation des charges, à laquelle a également pris part l'ensemble du personnel de la DGPS.





INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE

CGRAE

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT

RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



La Complémentaire

Le produit de Retraite Complémentaire des Fonctionnaires et Agents de l'État

*Prenez le contrôle sur la qualité
de votre future retraite.*

Pour adhérer, rendez-vous
dans les agences IPS-CGRAE

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.



www.cgrae.ci



27 20 25 12 12



infos@cgrae.ci



ZOOM SUR...

■ L'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro

Plus besoin de venir nécessairement au siège de l'IPS-CGRAE à Abidjan-Plateau pour régler ses problèmes administratifs. Désormais, c'est l'Institution qui va à la rencontre de ses assurés sociaux où qu'ils se trouvent sur le territoire ivoirien. En effet, depuis 2015, l'IPS-CGRAE déploie une vaste politique de déconcentration de ses activités pour mieux servir ses usagers. Ouverte depuis 2017, l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro couvrant les régions du Bélier, du Gbèkè, du Hautassandra, de la Marahoué et du N'Zi est pleinement opérationnelle. M. Moussa COULIBALY, Directeur de l'agence Principale IPS-CGRAE de Yamoussoukro, nous en dit plus sur les activités de cette agence.



Monsieur, pourriez-vous présenter votre agence à nos lecteurs (découpage, population des assurés sociaux, prestations servies, pensions mensuelles, effectif du personnel de l'agence, ...) ?

L'agence principale de Yamoussoukro est l'une des 7 agences du même type que compte, à ce jour, le réseau de 12 structures déconcentrées de l'IPS-CGRAE, équitablement réparties sur l'ensemble du territoire national. Située à l'entrée de Yamoussoukro, au quartier Millionnaire Extension, en face de la cité des Sapeurs-Pompiers Militaires, sur la nationale A3, cette agence a été ouverte depuis le 18 septembre 2017 et couvre cinq (5) régions ; à savoir le Bélier, le Gbèkè, le Haut Sassandra, la Marahoué et le N'Zi.

Cette agence est dirigée par un Directeur d'agence qui dispose d'un effectif provisoire de quatorze collaborateurs dont 3 Chefs de Section, 2 Attachés de Direction, 1 Cadre d'Exploitation, 2 Chargés d'Accueil, 5 Gestionnaires d'Exploitation et 1 Secrétaire de Direction répartis dans les différents services que comprennent ladite agence.

Le Directeur Général de l'IPS-CGRAE, M. Abdrahamane T. BERTE, insiste régulièrement sur les notions de décentralisation et d'humanisation fortement liés à la gestion d'une Institution de Prévoyance Sociale. Comment cela se concrétise-t-il sur le terrain ?

L'agence Principale IPS-CGRAE de Yamoussoukro, tout comme les autres structures déconcentrées de l'Institution, est un véritable centre de traitements fonctionnels et opérationnels, en capacité de prendre en charge toutes les préoccupations des assurés sociaux afin d'éviter à ces assurés résidant à l'intérieur du pays des déplacements jusqu'au siège. Se rendre plus accessible auprès de nos usagers en allant à leur rencontre quel que soit leur lieu de résidence, est incontestablement une bonne politique managériale.

La zone de compétence de l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro couvre cinq régions et douze départements, que sont les régions du Bélier, du Gbèkè, du Haut Sassandra, de la Marahoué et du N'Zi comprenant les départements d'Attégouakro, Bouaflé, Bocanda, Didiévi, Dimbokro, Djékanou, Kouassi Kouassikro, Taabo, Tiébissou, Toumodi, Yamoussoukro et Zuénoula. Cependant, elle a aussi vocation à accueillir les assurés sociaux des districts environnants, pour peu qu'elle soit plus accessible que les autres agences pour ces assurés sociaux.



Cette politique de déconcentration et d'humanisation nous permet entre autres, au niveau de l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro, de limiter les déplacements des assurés sociaux vers le siège à Abidjan, en leur fournissant divers services sur place (Traitement de dossiers de pensions, domiciliations bancaires, attestations de virement, requêtes et réclamations, édition de bulletins etc.), de réaliser les visites à domiciles aux assurés invalides ; d'encadrer les faïtières d'associations de retraités des zones de compétence de l'agence. Elle permet également de répondre aux sollicitations en vue d'animer des conférences et de participer aux activités mensuelles des directeurs et chefs de services régionaux initiées par la préfecture de région et toutes autres cérémonies organisées dans notre

zone de compétence ; d'apporter l'appui de la Direction Générale pour l'équipement du centre médico-social de l'Association des Retraités de Bouaflé (AREBO) et la construction du siège de la Mutuelle des Retraités de Tiébissou (MURETI).

Quels sont les résultats de la mise en œuvre de cette politique de déconcentration des activités sur les populations de votre zone de compétence ?

La création de la fédération des retraités des régions du Bélier, Marahoué et N'Zi pour une meilleure prise en charge de leurs préoccupations ; la satisfaction des assurés sociaux par la proximité de l'IPS-CGRAE ; la fréquence mensuelle des visites de l'agence avoisine 600 assurés.

Notre Institution a été sacrée championne nationale 2021 de la qualité d'accueil pour la seconde fois consécutive dans la catégorie secteur public, remportant sans complexe le prix Pépites de l'Accueil devant 270 entreprises auditées. A l'agence de Yamoussoukro, quelle est la stratégie que vous déployez pour garantir continuellement un bon accueil ?

A l'agence de Yamoussoukro, nous nous donnons les moyens d'actions de proximité et d'efficacité dans la prise en charge des assurés sociaux, à savoir : continuer de réserver un très bon accueil avec courtoisie à tous les visiteurs ; avoir une très bonne écoute doublée d'une bonne communication et d'information ; gérer le temps d'attente avec célérité ; réduire le délai de traitement des différents actes (domiciliations bancaires, attestations de virement). A titre d'exemple, ces actes sont délivrés le même jour à l'assuré là où la norme prescrit sept (7) jours.

Quelles sont les perspectives pour l'agence de Yamoussoukro qui couvre toute la Région du Bélier ?

Très bientôt, nous allons procéder à des tournées de sensibilisation dans les différents départements et chefs-lieux de régions de la zone de compétence de l'agence Principale IPS-CGRAE de Yamoussoukro en vue de permettre aux fonctionnaires et agents de l'État

de comprendre l'importance d'une retraite bien préparée et de susciter des adhésions au nouveau régime complémentaire par capitalisation dénommé « La Complémentaire ». Nous allons également avoir plus d'actions de proximité et d'efficacité dans la prise en charge des demandes des populations affiliées à nos régimes et faire connaître davantage l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro.

UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES POPULATIONS DU DISTRICT

Construite sur une superficie de 3250 m², l'agence IPS-CGRAE de la Région du Bélier est la plus grande, par sa superficie, et la toute première construite à l'intérieur du pays. C'est un bâtiment flambant neuf R+1 qui abrite en son sein le rez-de-chaussée le hall d'accueil et d'information, une infirmerie dotée de salles de consultation, d'observations et de soins, ainsi qu'une salle de réunion, une salle polyvalente sonorisée de 150 places pour accueillir, gracieusement, les réunions et séminaires des assurés sociaux, une cantine de 40 places avec deux écrans de téléviseurs, une cuisine. A l'étage, se trouvent tous les services de direction avec en plus une salle de réunion de 20 places, une salle informatique ainsi qu'une salle de sport équipée qui participe à l'entretien de la santé des assurés sociaux. En plus de l'escalier pour accéder à l'étage, un ascenseur panoramique est mis à la disposition des retraités à mobilité réduite.

Cette agence a débuté ses activités en septembre 2017 et est située dans la capitale politique de notre pays. Elle couvre cinq (5) régions, à savoir : la région du N'Zi, de la Marahoué, du Haut Sassandra, du Gbèbê et du Bélier.

Elle a une population d'environ cinq mille neuf cent six (5.906) assurés sociaux, selon le dernier recensement de l'Opération Certificat de Vie (OCV). Elle comprend neuf (9) associations de retraités qui sont constituées en une faîtière dénommée FORBEMAN (Fédération des organisations des retraités des régions du Bélier, de la Marahoué et du N'Zi), avec récépissé n° 1638 du MIS/DGAT/DAG/SDVA).

Les prestations servies sont :

- la pension de retraite (Dossiers en provenance de l'agence du Plateau) ;
- la pension de conjoint survivant ;
- la pension temporaire d'orphelin ;
- le remboursement ;
- le capital décès.

En dehors des pensions de retraite, les dossiers de réversion sont déposés directement à nos guichets de Yamoussoukro, Bouaké et Daloa par les ayants-droits.

Il est à noter que les agences secondaires IPS-CGRAE de Bouaké et Daloa sont rattachées à l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro. Ainsi, les dossiers de prestations, les réclamations et les requêtes qui y sont reçus, sont transférés à l'agence IPS-CGRAE de Yamoussoukro pour traitement.

ÉCHOS DES AGENCES

AGENCE DE KORHOGO

■ Le nouveau Directeur présente ses civilités aux autorités locales



Dans le cadre d'une tournée de prise de contact, le nouveau Directeur de l'agence IPS-CGRAE Korhogo, M. VARRE Steve César, nommé par la décision n°031/CGRAE/DG du 21 février 2022, a entrepris, du 14 au 28 mars 2022, des visites de terrain à Korhogo, Boundiali et Ferkessédougou à l'effet de présenter ses civilités à l'autorité préfectorale, aux responsables d'administrations civiles et militaires, et à la chefferie traditionnelle, ainsi qu'aux associations de retraités de ces localités couvertes par ladite agence.

Le nouveau Directeur d'agence était accompagné dans cette tournée, qui intervient après son installation officielle le 28 février 2022, par Mme TIA Sabine Laurentine, Attachée de Direction à l'agence de Korhogo, ainsi que d'autres collaborateurs.

M. VARRE Steve César et sa délégation ont été successivement reçus par :

- le Préfet de Région du Poro, Préfet du Département de Korhogo, M. André EKPONON ASSOMOU ;
- le Directeur Général du Conseil Régional du Poro, M. Adama DIAWARA ;
- le Commandant de la 4^{ème} Légion de Gendarmerie de Korhogo, Colonel-Major DAGO Wakoubo Théodore ;
- le Directeur Régional de la Protection Sociale de la Bagoué, M. Paul ADANGBA ;
- l'Association des Retraités du Secteur Public du Département de Korhogo (ARSPU-DKO) ;
- l'Association des Retraités Actifs de Boundiali (AREABO) ;
- la Mutuelle des Retraités du Secteur public de Ferkessédougou (MURESPFER).



Au terme des entrevues, l'autorité préfectorale et les responsables des autres entités visitées ont vigoureusement félicité et encouragé le Directeur de l'agence pour la démarche et l'ont rassuré de leur disponibilité pour l'accompagner dans la réussite de sa mission.

M. VARRE Steve César a réitéré ses remerciements pour l'accueil chaleureux dont sa délégation et lui-même ont fait l'objet, tout en rappelant que désormais l'IPS-CGRAE est proche de ses assurés sociaux des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo.

Ces visites ont été pour le nouveau Directeur de l'agence de Korhogo, une occasion de s'enquérir de la situation des assurés sociaux de la zone de compétence territoriale dont il a la charge en vue d'une meilleure planification des actions en leur faveur.

En marge de ces visites, le nouveau Directeur de l'agence de Korhogo a été officiellement présenté au Chef de Canton de Korhogo, Sa Majesté Issa COULIBALY.



HYPERTENSION ET DIABÈTE

■ La FARECI et l'IPS-CGRAE apportent leur appui aux seniors



La Fédération des Associations de Fonctionnaires et Agents de l'État à la Retraite de Côte d'Ivoire (FARECI), section de San-Pedro, en collaboration avec l'agence IPS-CGRAE de San-Pedro et l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) a organisé, du 5 au 6 mai 2022 à San-Pedro, une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension artérielle et du diabète au profit des populations de la Région du Bas-Sassandra.

D'après les responsables locaux de la FARECI, cette campagne médicale qui figure dans le programme d'activités 2022 de la faïtière des associations de retraités du public de Côte d'Ivoire n'est que le début d'une vaste opération de sensibilisation et de dépistage des maladies métaboliques en faveur des personnes âgées de la Région du Bas-Sassandra, pour se maintenir en bonne santé. Ils n'ont pas manqué de saluer le soutien effectif de leurs partenaires, notamment l'IPS-CGRAE qui a apporté son appui pour la

réussite de cette campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies chroniques.

Au cours de ces journées, les spécialistes ont recommandé une alimentation équilibrée, une hygiène de vie sans excès et une activité physique régulière.

Une délégation conduite par M. AKPA Stéphane, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de San-Pedro, a supervisé les différentes phases de cette importante activité sociale en vue de réaffirmer l'empathie et la bienveillance de l'Institution à l'endroit de ces valeureux et anciens serviteurs de l'État de Côte d'Ivoire.

Les initiateurs et les nombreux bénéficiaires de cette campagne de sensibilisation et de dépistage ont traduit leur gratitude aux Directeurs Généraux des structures auxquelles appartiennent les intervenants pour leur apport à cette belle initiative qui, à coup sûr, contribue à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

RÉGION DU TONKPI

■ Les veuves se lancent dans les activités agricoles pour leur autonomisation



Les veuves de fonctionnaires membres de l'Association des Veuves de Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (AVEF-CI), section du Tonkpi, ont décidé de se lancer dans les activités maraîchères, pour leur autonomisation en vue de faire face aux défis de la vie.

Cette section de l'AVEF-CI qui a plusieurs années d'existence, a réussi à se procurer un terrain de plusieurs hectares dans la Région du Tonkpi, qui pourrait servir pour des activités ou projets agricoles. A cet effet, la Présidente de ladite section de l'AVEF-CI, Mme DION Lydie, a déclaré lors d'une rencontre avec le Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Man, le 13 avril 2022 au sein de ses locaux, que faute de financement pour les différentes activités, son association a décidé de se lancer dans la culture des légumineuses telles que les choux, les épinards, la tomate, en plus de l'exploitation d'une plantation de 3 hectares de manioc. Des produits qui, dans les trois mois, seront prêts pour la vente sur les différents marchés de la région.

Etant donné que le nombre des membres de cette association augmente, Mme DION Lydie sollicite l'appui des personnes de bonne volonté pour venir en aide aux femmes dépendantes des pensions de réversion

de leurs époux décédés, regroupées dans cette structure, en appuyant leurs activités planifiées pour cette année 2022, afin de les aider à s'épanouir davantage.

Elles souhaitent disposer d'outils pour le démarrage de leurs activités, notamment des machettes, des dadas, des brouettes et des pulvérisateurs ainsi que des produits tels que des herbicides et d'un tricycle pour le transport des produits.

Par conséquent, la Présidente DION Lydie et ses camarades souhaitent pouvoir bénéficier du soutien de l'Institution dans l'exécution de leur programme d'activités.

M. BENIE Yao Michel s'est félicité, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, des actions entreprises par les femmes veuves de fonctionnaires du Tonkpi et les a encouragées à demeurer dans cette dynamique de valorisation de la femme veuve. Ceci, tout en les rassurant que toutes leurs doléances seront effectivement transmises à la Direction Générale pour une prise en compte en fonction des possibilités de l'Institution ; non sans leur apporter, séance tenante, une contribution financière pour la poursuite de leurs activités champêtres.

LÉGION DE GENDARMERIE DE MAN

■ La Complémentaire au centre des échanges

Un groupe de gendarmes de la 8^{ème} Légion de Gendarmerie de Man, conduit par le Chef d'Escadron KOUAKOU Cyprien, Chef du Bureau des Ressources Humaines, a participé à une conférence publique sur la retraite complémentaire des fonctionnaires et agents de l'État, le 11 mai 2022. Initiée par l'agence IPS-CGRAE de Man, cette rencontre a eu pour cadre la salle polyvalente de ladite agence.

Pour l'occasion, le Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Man, M. BENIE Yao Michel, était accompagné d'autres collaborateurs, en l'occurrence, MM. KOKOU Dabla Anthony, KPAN Doua Jean, KONE Moussa et KRAGBE Didier Franck, respectivement Chef de la Section Prestations Sociales, Chef de la Section Accueil, Information et Communication Cadre d'Exploitation et Gestionnaire d'Exploitation.

M. BENIE Yao Michel a, préalablement, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Commandant de la 8^{ème} Légion pour avoir bien voulu faciliter cette rencontre avec ses hommes et aussi pour le grand intérêt qu'il accorde à la préparation de la retraite. Puis, il a souligné que son exposé portera essentiellement sur le nouveau produit de l'Institution dénommé La Complémentaire.

A cet effet, les participants ont eu droit à la projection d'une vidéo didactique de présentation du produit à la suite de laquelle,

M. BENIE Yao Michel est revenu sur les enjeux et avantages, le fonctionnement, les cibles, les cotisations, les prestations et les modalités d'adhésions à ce produit vertueux dont le but est de bonifier la pension de retraite du fonctionnaire et l'agent de l'État. Aussi, a-t-il fait savoir que La Complémentaire permettra à l'adhérent d'aborder la retraite de façon plus sereine en lui offrant l'avantage d'être un acteur privilégié de la préparation de sa retraite, avec la possibilité d'atteindre un revenu qui se rapproche au mieux du revenu qu'il percevait pendant sa période d'activité.

Dans sa conclusion, M. BENIE a invité tous les Gendarmes présents à être de véritables relais auprès de leurs collègues pour une adhésion massive à ce nouveau produit de l'IPS-CGRAE et ceci pour leur grand bien.

À la fin de la rencontre, le Chef d'Escadron KOUAKOU Cyprien a, au nom de sa hiérarchie, remercié la Direction Générale de l'IPS-CGRAE et son agence de Man pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et surtout pour la grande opportunité qui leur était offerte à l'effet d'avoir des informations justes sur La Complémentaire. Il a marqué son adhésion à La Complémentaire et indiqué qu'il se fera l'ambassadeur du produit auprès de ses hommes.



FÊTE DES MÈRES

■ Les veuves célébrées à l'agence de San-Pedro



A l'initiative de la Direction Régionale de la Protection Sociale de San-Pedro et du Gbôklè, avec le soutien des Institutions de Prévoyance Sociale CGRAE et CNPS, une dizaine de veuves bénéficiaires de pensions ont été célébrées, le 27 mai 2022, à l'occasion de la fête des mères.

Cette cérémonie d'hommages aux veuves a enregistré plusieurs interventions, notamment celle du Secrétaire Générale de Préfecture, Mme KONE épse SANOGO, qui a présidé la cérémonie, en présence de Mme COULIBALY Sita, 3^{ème} Adjoint au Maire de la Commune de San-Pedro, de M. TOURE Tiémoko, Directeur Régional de la Protection Sociale, de M. AKPA Stéphane, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de San-Pedro et de M. EBOUE Victorien, Directeur de l'agence CNPS de San-Pedro, ainsi que de nombreux assurés sociaux et de parents des concernées.

Les récipiendaires ont d'abord été félicitées par Mme KONE épse SANOGO, avant d'être exhortées à devenir des ambassadrices auprès de leur entourage en vue de faire la promotion des nouveaux produits respectivement mis

à disposition par les trois Institutions de Prévoyance Sociale que sont la CGRAE, la CNPS et la CNAM. Il s'agit notamment de La Complémentaire, du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) et de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Sensibles à ce geste, les mamans qui se sont senties honorées, ont vivement remercié les Directeurs Généraux des Institutions auxquelles appartiennent les organisateurs de la cérémonie, en premier lieu l'IPS-CGRAE dans les locaux de laquelle s'est déroulée l'activité. Elles ont ensuite salué leurs efforts qui visent le bien-être et l'amélioration continue des prestations en faveur des travailleurs du secteur public et du secteur privé, avant de souhaiter que cette belle initiative se perpétue.

Cette journée d'hommage a été marquée par la remise de cadeaux constitués de vivres et de non-vivres aux veuves, ainsi qu'un cocktail servi en l'honneur des récipiendaires et leurs invités.

DREN DE YOPOUGON

■ La préparation de la retraite expliquée aux enseignants



A la demande de la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) de Yopougon, une équipe de l'IPS-CGRAE conduite par Mme Solange BRINDOU, Adjoint au Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon, a animé une conférence publique sur la préparation de la retraite du fonctionnaire, le 17 mai 2022 à l'auditorium de la DREN 3.

En introduction des exposés, Mme BRINDOU a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Directeur Régional de l'Education Nationale de Yopougon pour l'intérêt qu'il accorde à la préparation de la retraite des fonctionnaires enseignants dont il a la charge.

L'exposé de M. NASSIRI Amidou Aboubacar, Chef de service Gestion des Prestations Sociales, a porté sur la présentation de l'IPS-CGRAE et du régime de base. Il a consacré son intervention à la sensibilisation sur les démarches administratives à accomplir par le fonctionnaire pour bien préparer sa retraite afin de garantir le paiement de sa première pension dès le mois suivant son départ à la retraite. Il a, en outre, expliqué à l'assemblée, le processus de traitement des dossiers et le mode de calcul d'acquisition des pensions.

Concernant La Complémentaire, la tâche est revenue à Mme BRINDOU de présenter les enjeux et avantages du produit au profit des fonctionnaires et agents de l'État.

Au cours de son intervention, elle a exhorté les participants à adhérer pleinement à La Complémentaire, qui est un véritable mécanisme de prévoyance sociale qui permet au fonctionnaire de s'assurer une pension de retraite qui se rapproche au mieux du revenu qu'il percevait durant son activité.

Au terme des exposés, Mme BRINDOU et M. NASSIRI, ont apporté des réponses aux différentes préoccupations des participants.

A l'issue de cette rencontre, M. COULIBALY Apa Patrice, le DREN de Yopougon a chaleureusement, remercié la délégation de l'IPS-CGRAE pour avoir permis à l'ensemble des participants de comprendre le bien-fondé de la préparation de la retraite.



DREN DU PLATEAU

■ La Complémentaire au cœur des échanges entre l'IPS-CGRAE et les enseignants



Le 25 mai 2022, s'est tenu une rencontre d'information entre l'IPS-CGRAE et les enseignants dans l'enceinte de la salle de conférence de la DREN 1 de la commune du Plateau.

En introduction de la rencontre, M. Ibrahim TOURE, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon conduisant la délégation de l'IPS-CGRAE a, au nom du Directeur Général de l'Institution, remercié le Président de la Mutuelle des Agents de la DREN 1 du Plateau (MADREN), pour l'organisation et la tenue de la conférence.

Mme Solange BRINDOU, Adjoint au Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon, s'est chargée de présenter l'Institution et le régime de base. Elle a consacré l'essentiel de son intervention à la sensibilisation sur les démarches administratives à accomplir par le fonctionnaire pour bien préparer sa retraite afin de garantir le paiement de sa première pension dès le mois suivant son départ à la retraite.

Quant à M. Ibrahim TOURE, au cours de son exposé, il a présenté les enjeux et les avantages de La Complémentaire au profit des fonctionnaires et agents de l'État.

Au terme des exposés, les conférenciers se sont prêtés aux questions et ont apporté des réponses aux différentes préoccupations des participants.

A la fin de cette conférence, le DREN 1 a vivement, remercié la délégation de l'IPS-CGRAE pour avoir permis aux participants de comprendre le bien-fondé de la préparation de la retraite.

DIRECTION RÉGIONALE DES IMPÔTS DE YOPOUGON

■ L'IPS-CGRAE sensibilise les agents sur la retraite



Une équipe de l'IPS-CGRAE a présenté les enjeux et les avantages du nouveau régime de retraite complémentaire aux agents de la Direction Régionale des Impôts de Yopougon, le 24 mai 2022, à la salle de conférence de ladite Direction Régionale.

A l'entame de la rencontre, M. Ibrahim TOURE, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon, a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Directeur Régional des Impôts de Yopougon pour l'intérêt qu'il accorde à la préparation de la retraite de ses agents.

L'animation de la conférence s'est articulée autour de deux communications majeures portant sur la retraite. La première, présentée par Mme Solange BRINDOU, Adjoint au Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon, a porté sur la présentation de l'IPS-CGRAE et le régime de base. La seconde communication, faite par M. Ibrahim TOURE, a porté sur La Complémentaire.

Mme BRINDOU a consacré son intervention à la sensibilisation sur les démarches administratives à accomplir par le fonctionnaire pour bien préparer sa retraite afin de garantir le paiement de sa première pension dès le mois suivant son départ à la retraite. Elle a, en outre, expliquée aux agents des impôts

le processus de traitement des dossiers et le mode de calcul d'acquisition des pensions.

Au regard de la baisse de revenu observée au cours de la présentation du mode de calcul d'acquisition du droit à pension du fonctionnaire admis à faire valoir ses droits à la retraite, la conférencière a recommandé au public l'adoption du nouveau produit dénommée "La Complémentaire" qui fera l'objet de la deuxième communication présentée par le Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon.

Ainsi, M. Ibrahim TOURE a présenté à l'ensemble des participants les enjeux et les avantages du nouveau régime, pour les fonctionnaires et agents de l'État. Il les a en outre exhorté à adhérer massivement à La Complémentaire qui permet aux fonctionnaires d'avoir une pension de retraite qui se rapproche au mieux du revenu qu'ils percevaient durant leur activité.

Au terme des exposés, les conférenciers, ont apporté des réponses aux différentes préoccupations des participants.

En guise de mot de fin, M. COULIBALY représentant le Directeur Régional des Impôts de Yopougon, a réitéré ses remerciements à la délégation de l'IPS-CGRAE pour avoir permis à l'ensemble des participants de mieux comprendre les enjeux de la préparation de la retraite.



KORHOGO

■ Le Ministre Amadou COULIBALY encourage les fonctionnaires à adhérer à La Complémentaire



L'agence Principale de Korhogo a accueilli, le 11 juin 2022, une importante activité de l'Amicale des Chefs de Service du Département de Korhogo (ACSDK). Il s'agissait d'un panel de sensibilisation au profit des fonctionnaires de ladite localité.

Cet évènement qui se situait dans le cadre de la rentrée solennelle de l'ASCDK a enregistré plusieurs interventions, notamment celle du Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, M. Amadou COULIBALY, qui a parrainé la cérémonie, en présence du représentant du Préfet de la Région du Poro, Préfet du Département de Korhogo, M. André EKPONON ASSOMOU, du Président de l'ACSDK, M. Adama DIAWARA, des Directeurs et Chefs de service du Département de Korhogo. Saluant l'initiative de l'Amicale dont il est lui-même membre, le Ministre Amadou COULIBALY a tenu à féliciter les initiateurs pour la pertinence des thématiques de la rencontre.

Le Ministre Amadou COULIBALY s'est appesanti sur la mise en œuvre du régime de retraite complémentaire par capitalisation en indiquant que ce nouveau produit de retraite entre dans la ligne des actions du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Il a souligné qu'avec ce régime dénommé « La Complémentaire », la retraite ne devrait plus être perçue comme une angoisse et a encouragé vivement les serviteurs de l'État de la Région du Poro à y adhérer massivement.

Deux conférences ont émaillé cette activité. La première concernant les offres de sécurité

sociale au profit du travailleur indépendant animée par Mme Carole KEE-KOUASSI, Manager de l'agence CNPS de Korhogo, tandis que celle relative à La Complémentaire faisait l'objet d'une présentation de M. Steve VARRE, Directeur de l'agence de Korhogo.

En introduction de son exposé qui a eu pour cadre la salle polyvalente de l'agence de Korhogo, M. Steve VARRE a, aux noms du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, témoigné, de façon solennelle et signalée, son infinie gratitude au Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique pour sa présence et ses mots d'encouragements, et a exprimé ses vifs remerciements au Président de l'Amicale pour le choix porté sur l'agence de Korhogo pour accueillir cette activité.

Il a, au cours des échanges qui ont suivi son exposé sur le régime de retraite de base et celui de retraite complémentaire, relevé l'importance pour ses administrés d'adhérer au nouveau produit de retraite mis en place par l'IPS-CGRAE en indiquant qu'il devrait leur permettre, sur la base de leurs efforts de contribution, de bonifier leur future pension de retraite en leur garantissant ainsi une retraite sereine et confortable.

Au terme de la rencontre, M. Adama DIAWARA a, au nom de l'Amicale des Chefs de Service et des participants, vivement remercié les Directeurs Généraux des Institutions auxquelles appartiennent les intervenants pour la qualité des exposés, en l'occurrence l'IPS-CGRAE dans les locaux de laquelle s'est déroulée l'activité.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

■ Les Fonctionnaires de Ouélé sensibilisés sur La Complémentaire



A la demande du Préfet du Département de Ouélé, M. SORO Sana, une délégation de l'IPS-CGRAE conduite par M. GOUZO P. Toussaint, Chef de Département Coordination Technique à la Direction des Prestations, a animé une conférence publique au profit des fonctionnaires en activité dans ledit département, le 18 juin 2022, dans la salle des fêtes de la Mairie de Ouélé.

Cette rencontre était placée sous la présidence effective du Préfet de Département qui, au cours son allocution, a exprimé toute sa gratitude à la Direction Générale de l'IPS-CGRAE pour avoir autorisé la présence d'une délégation à l'effet de sensibiliser les fonctionnaires de son Département sur la retraite.

M. GOUZO était accompagné de MM. TRAORE Daouda Malick, SEVEDE Bakary et KOUNASSO Chérif, respectivement Chef de l'agence de Bouaké, Attaché de Direction à la Cellule en charge de la Retraite Complémentaire et Chargé de Communication à la Cellule Communication et Marketing, ainsi que de Mlle SIGATA T. Silué, Chargée d'accueil à l'agence de Bouaké.

Dans son discours introductif, M. GOUZO Toussaint a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, M. Abdrahamane T. BERTE, remercié le Préfet du Département de Ouélé, pour l'intérêt qu'il porte à la bonne préparation

de la retraite des fonctionnaires et agents de l'État de son département.

Les échanges entre les fonctionnaires et la délégation de l'IPS-CGRAE, ont porté sur les conditions et modalités de bénéfice de la pension de retraite, d'une part, et les avantages de la retraite complémentaire par capitalisation, d'autre part.

Pour le premier exposé portant sur les conditions et modalités de la pension de retraite, l'honneur est revenu à M. GOUZO de présenter aux participants, le régime de base géré par l'IPS-CGRAE.

Après son exposé, M. SEVEDE Bakary a présenté La complémentaire aux participants, dont l'objectif est de bonifier la pension de retraite et de renforcer le pouvoir d'achat des fonctionnaires à la retraite.

Au terme des exposés, les conférenciers et les participants se sont prêtés aux jeux des questions-réponses.

En clôture de la rencontre, M. SORO Sana a salué la qualité des exposés de la délégation, pour avoir permis à l'ensemble des participants de comprendre le bien-fondé de la préparation de la retraite. Pour conclure, il a vivement exhorté ses administrés recrutés avant le 10 août 2020, à procéder à leur adhésion individuelle à La Complémentaire.

BOUNDIALI

■ La Complémentaire présentée aux Directeurs et Chefs de service



Sur invitation du Préfet de la Région de la Bagoué, Préfet du Département de Boundiali, les avantages du régime de retraite complémentaire des fonctionnaires et agents de l'État (RCFAE) tels qu'envisagés par le Gouvernement, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des retraités, ont été expliqués, au cours d'une rencontre avec les Directeurs et Chefs de service de ladite Région, le 31 mai 2022 à Boundiali.

Cette rencontre a été présidée par le Directeur Régional de la Protection M. ADANGBA Paul, représentant le Préfet de Boundiali. A l'ouverture de la conférence publique, il a invité les participants à suivre avec attention l'exposé de M. Steve VARRE, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Korhogo, afin de lever toute équivoque et poser toutes les questions inhérentes à la mise en œuvre du nouveau produit de retraite complémentaire.

M. Steve VARRE était accompagné de M. Kossa DIOMANDE, Chef de Section Gestion des Réclamations et Requêtes, et de Mlle Fatoumata BARRO, Gestionnaire d'Exploitation.

En introduction de la conférence en présence d'un grand nombre de serviteurs de l'État en activité dans la région de la Bagoué, M. Steve VARRE a tenu à féliciter les initiateurs pour les thématiques de la rencontre, témoignant ainsi le grand intérêt qu'ils portent à la préparation de la retraite.

Face aux participants, M. Kossa DIOMANDE a présenté le régime de retraite de base ainsi que les enjeux et avantages de l'adhésion au nouveau régime dénommé La Complémentaire, dont l'objectif est d'améliorer de façon significative leurs revenus à la fin de leur vie active.

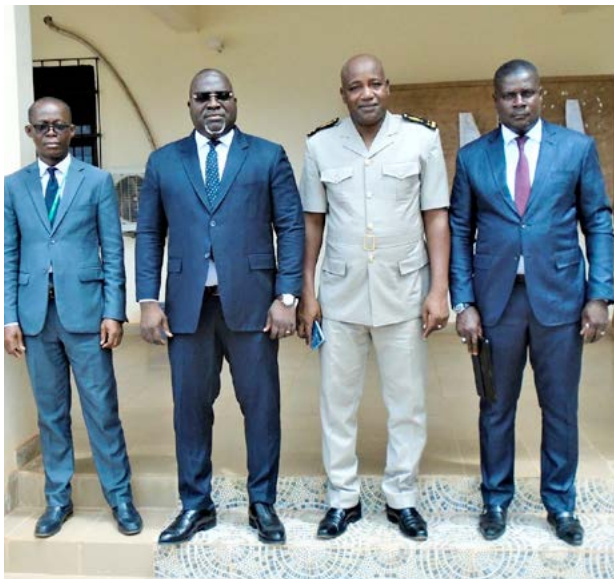
Aux différentes préoccupations des participants qui ont suivi avec la plus grande attention les exposés, les représentants de l'IPS-CGRAE ont apporté des réponses satisfaisantes.

Mme KOFFI Léonie, Inspectrice d'éducation, représentant le Directeur Régional de la Fonction Publique, a, dans son intervention, indiqué que le niveau de satisfaction des assurés sociaux s'est nettement amélioré grâce à la disponibilité et la proximité des agences de l'IPS-CGRAE et que l'Institution mérite la certification sur l'ensemble de ses activités qu'elle a obtenue.

Clôture de la rencontre, M. ADANGBA Paul, a, aux noms des participants, remercié le Directeur Général de l'IPS-CGRAE et ses collaborateurs pour leur disponibilité et les efforts de l'Institution visant l'amélioration continue des prestations en faveur des travailleurs du secteur public. Il a terminé ses propos en exhortant les Directeurs et Chefs de service du Département de Boundiali à adhérer très nombreux au nouveau produit de l'IPS-CGRAE qu'est la retraite complémentaire.

RÉGION DU TONPKI

■ L'agence de Man échange avec le personnel de la Direction Régionale des Impôts



La salle polyvalente de l'agence IPS-CGRAE de Man a servi de cadre, le 4 Juin 2022, à une rencontre d'information et d'échanges entre ladite agence et la Direction Régionale des Impôts de Man.

L'objectif de la rencontre était d'entretenir le personnel de Direction Régionale des Impôts de Man sur la préparation de la retraite du fonctionnaire et agent de l'État.

Dans ses propos introductifs, M. BENIE Yao Michel, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Man, a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Directeur Régional des Impôts de Man, M. ASSI Assoma, pour avoir bien voulu faciliter cette rencontre et témoignant ainsi le grand intérêt qu'il accorde à la préparation à la retraite de ses collaborateurs.

Dans son exposé, M. BENIE Yao Michel a mis l'accent sur la retraite en soulignant que cette échéance de la vie s'anticipe, se planifie et se prépare, sur le plan administratif, financier et familial. Elle est l'aboutissement d'une carrière et le commencement d'une nouvelle vie et doit

être perçue autrement et bien préparée. Quant au nouveau régime de retraite complémentaire dénommé La Complémentaire, M. BENIE a fait savoir que ce nouveau produit de la CGRAE est le fruit des concertations avec l'ensemble des représentants des organisations syndicales et qui ont abouti à un consensus.

Il a souligné que La Complémentaire permettra aux travailleurs du secteur public d'aborder la retraite de façon plus sereine en ce sens qu'elle leur offre l'avantage d'être des acteurs privilégiés de la préparation de leur retraite, en leur donnant la possibilité d'atteindre un revenu qui se rapproche au mieux du revenu, qu'ils percevaient pendant leur période d'activité.

A la fin de son exposé, le Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Man a invité M. ASSI Assoma et ses collaborateurs à être de véritables relais auprès des autres fonctionnaires et agents de l'État pour une adhésion massive à ce nouveau produit vertueux.

M. ASSI Assoma s'est dit très heureux lui et ses collaborateurs d'être reçus au sein de l'agence IPS-CGRAE de Man dans le but d'échanger sur un sujet éminemment important :
« L'IPS-CGRAE est une structure incontournable, car nous sommes tous de potentiels retraités de l'Institution. Nous devons tous être réceptifs à "La Complémentaire" qui vient bonifier la pension de retraite ».

RÉGION DU CAVALLY

■ Les fonctionnaires invités à adhérer à La Complémentaire



Une délégation de l'agence IPS-CGRAE de Man conduite par M. BENIE Yao Michel, Directeur de ladite agence s'est rendu, le 10 Juin 2022, à Tai pour échanger avec les fonctionnaires et agents de l'État dudit Département.

Dans son discours d'ouverture, le Sous-Préfet, DAGNOGO Klanon, représentant le Préfet du Département de Tai, M. BAKAYOKO Mamadou, a salué et remercié M. BENIE et les membres de la délégation qu'il conduisait, pour avoir honoré de leur présence à cette rencontre d'information et d'échanges. Une rencontre dont l'enjeu est l'amélioration des pensions de retraite.

Bien avant, le Directeur Régional de la Fonction Publique de la Région du Cavally, M. N'GONIAN Pascal, est intervenu pour entretenir l'auditoire sur le thème : « Pension : Procédure et démarche Administrative pour une bonne retraite dans la Fonction Publique ».

M. BENIE Yao Michel a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Préfet de Tai pour avoir facilité la rencontre du jour. Et surtout pour le grand intérêt qu'il accorde à la préparation de la retraite des serviteurs de l'État en activité dans son Département.

La Complémentaire, dira-t-il en introduction de son exposé, est le fruit de plusieurs concertations avec l'ensemble des représentants syndicaux. Ce produit permettra aux travailleurs du secteur public d'aborder la retraite de façon plus sereine en ce sens qu'elle leur offre l'avantage d'être des acteurs privilégiés de la préparation de leur retraite, en leur donnant la possibilité d'atteindre un revenu qui se rapproche au mieux du revenu, qu'ils percevaient pendant leur période d'activité.

M. BENIE est également revenu sur le fonctionnement, les cibles, les cotisations, les prestations, les modalités d'adhésions et les avantages du nouveau régime de retraite. Il a, par ailleurs, invité tous les participants à être de véritables relais auprès des autres fonctionnaires du Département pour une adhésion massive à ce nouveau produit de l'IPS-CGRAE et ceci pour leur grand bien.

Il a clôturé son exposé en soulignant que le personnel de l'agence régionale IPS-CGRAE de MAN se tient à la disposition de tous les travailleurs de l'État pour toutes informations complémentaires.

A la suite de la présentation du Directeur, les participants ont eu droit à des moments d'échanges, ponctués par une série de questions et de propositions. A toutes ces questions, M. BENIE Yao Michel et son collaborateur, M. KOKOU Dabla Anthony, Chef de Section Prestations, ont apporté des réponses adéquates qui ont permis pour l'essentiel de lever toute équivoque.

Le Sous-Préfet DAGNOGO Klanon a, au terme des échanges, remercié tous les participants pour leur présence et leur implication dans la réussite de la rencontre. Il a souhaité que des plateformes de concertations soient créées dans les services pour relayer les informations sur le thème du jour.

4^{ème} RÉGION DE GENDARMERIE DE KORHOGO

■ La Complémentaire expliquée aux Officiers



A l'initiative du Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Korhogo, M. Steve VARRE, s'est tenue, le mercredi 1^{er} juin 2022, en collaboration avec le Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO, Commandant de Région, une session de sensibilisation et d'informations des officiers de la 4^{ème} Région de Gendarmerie de Korhogo sur le thème « Mieux préparer et vivre sa retraite de fonctionnaire ».

Cette rencontre qui a connu une forte mobilisation des Commandants de légions, de compagnies, d'escadrons et de brigades venus des régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Béré, du Folon, du Kabadougou et du Bafing, a enregistré la présence de M. N'DRI Yao Claude, Directeur Régional du Ministère de la Protection Sociale du Poro.

Situant le cadre de cette conférence, le Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO a indiqué qu'elle fait suite à l'engagement pris par le Commandant supérieur de la Gendarmerie Nationale, Général Alexandre Apalo TOURE, lors d'une séance de travail du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale,

Maître Adama KAMARA, avec les Généraux de l'armée, le 4 mai 2022, de mobiliser ses troupes pour une adhésion massive au régime de retraite complémentaire par capitalisation initié au profit des fonctionnaires et agents de l'État.

A son tour, le Directeur Régional de la Protection Sociale du Poro, M. N'DRI Yao Claude, a pris la parole pour remercier les participants d'avoir répondu à l'invitation et pour saluer l'IPS-CGRAE pour ces genres d'initiatives qui offrent des cadres d'échanges aux différentes parties, et pour avoir mis, au nom du droit à l'information, un point d'honneur sur la vulgarisation des mécanismes de retraite mis en place au profit des fonctionnaires et agents de l'État que sont notamment, le régime de retraite de base et le nouveau régime de retraite complémentaire par capitalisation dénommé « La Complémentaire » dont le lancement a été effectué depuis le 2 novembre 2021.



Ce projet novateur, dira-t-il, est le fruit d'un long dialogue entre l'IPS-CGRAE, le gouvernement ivoirien et les partenaires sociaux qui vise à améliorer le pouvoir d'achat des serviteurs de l'État une fois à la retraite.

Tout en exprimant ses vifs remerciements au Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO pour sa contribution à la tenue de cette session d'informations et à M. N'DRI Yao Claude pour sa présence effective, le Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Korhogo, M. Steve VARRE, accompagné de ses collaborateurs, MM COULIBALY Doté et DIOMANDE Kossa, respectivement Attaché de Direction et Chef de Section Prestations, a fait un exposé sur

les prestations servies par l'IPS-CGRAE, avant de faire un focus sur « La Complémentaire ». Il a également exhorté les gendarmes à saisir l'opportunité qui leur est offerte, à travers le régime de retraite complémentaire par capitalisation, de vivre une future retraite confortable, paisible et conséquente.

Au terme de la rencontre, le Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO a, aux noms des Commandants d'unités présents, exprimé sa satisfaction au regard de la qualité des échanges et remercié la bienveillance de la Direction Générale de l'IPS-CGRAE qui ne ménage aucun effort pour le bien-être des fonctionnaires et agents de l'État.

LE COLONEL-MAJOR WAKOUBO THÉODORE DAGO SE FAIT ENRÔLER À LA COMPLÉMENTAIRE

Après avoir bien cerné tous les avantages liés au régime de retraite complémentaire par capitalisation initié au profit des fonctionnaires et agents de l'État, le Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO, Commandant de la 4^{ème} Région de Gendarmerie de Korhogo, s'est rendu, le jeudi 2 juin 2022, à l'agence IPS-CGRAE de Korhogo pour adhérer à la Complémentaire.

Au terme des formalités d'usage d'adhésion coordonnées par le Directeur de l'agence IPS-CGRAE, M. Steve VARRE, le Colonel-Major Wakoubo Théodore DAGO a indiqué qu'il était de son devoir de traduire en fait réel, l'engagement pris par le Commandant supérieur de la gendarmerie nationale de mobiliser ses troupes pour une adhésion massive à ce nouveau produit mis en place par l'IPS-CGRAE. Il a aussi marqué sa disponibilité et sa détermination à accompagner l'agence IPS-CGRAE de Korhogo dans la réussite de la promotion de la Complémentaire. Pour ce faire, il a recommandé à M. Steve VARRE d'organiser, dans les prochains jours, une tournée de sensibilisation et d'informations des unités de gendarmerie sous son autorité dans les autres départements du district des savanes.

LES GRANDES RENCONTRES

RONDE DU SOCIAL

■ “La Complémentaire” expliquée aux corps de police, de douane et de défense



Dans le cadre de la Ronde du Social, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Me Adama KAMARA, a effectué une tournée de sensibilisation auprès des corps constitués de la Police, de la Douane et des forces armées, du 25 au 27 avril 2022, en présence des Ministres Vagondo DIOMANDE et Moussa SANOGO, respectivement Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État. A cette occasion, Me Adama KAMARA était notamment accompagné de plusieurs membres de son Cabinet et du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, M. Abdrahamane T. BERTE.

A l'École Nationale de Police, le Général DIOMANDE Vagondo a traduit ses remerciements au Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale et à sa délégation pour avoir choisi cette structure comme première étape de sa tournée de sensibilisation au profit des forces de défense et de sécurité.

Lors de la deuxième journée de la Ronde du Social initiée par Me Adama KAMARA, ce fut le Général DA Pierre Alphonse, Directeur Général des Douanes qui, en présence du Ministre Moussa SANOGO, s'est dit heureux de recevoir le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Pour l'étape du Ministère de la Défense, Me Adama KAMARA et sa délégation ont été reçus par M. Jean Paul MALAN, Directeur de Cabinet du Ministre d'État, Ministre de la Défense. Au nom de ce dernier, M. MALAN a exprimé sa satisfaction de recevoir le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale pour promouvoir un régime aussi vertueux que La Complémentaire auprès des fonctionnaires rattachés à la Défense.

Au cours de ses visites à l'École Nationale de Police, à l'École Nationale des Douanes et au Ministère de la Défense, Me Adama KAMARA a présenté minutieusement les enjeux et avantages du nouveau régime de la retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'État. Pour lui, ce régime revêt énormément d'avantages pour les fonctionnaires de police, les agents des douanes et de défense.

Pour mieux illustrer son propos et susciter un engouement massif de ces fonctionnaires venus nombreux assister à cette Ronde du Social, une vidéo didactique a été diffusée et commentée. A la suite de son exposé et de cette projection vidéo, le Ministre Adama KAMARA s'est prêté à toutes les questions qui lui ont été posées.

A l'issue de cette tournée d'importance capitale pour le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, les Ministres présents ont tous remercié Me Adama KAMARA pour son implication personnelle dans la promotion de La Complémentaire auprès des corps constitués.

UNIVERSITÉ NANGUI ABROGOUA

■ La retraite expliquée aux fonctionnaires



Une rencontre d'information portant sur les régimes de retraite gérés par l'IPS-CGRAE et animée par son équipe conduite par Mme SORO Fatou, Responsable de la cellule en charge de la Retraite Complémentaire (CRC), s'est tenue, le 4 mai 2022 à l'Université NANGUI ABROGOUA d'Abobo-Adjamé, avec les enseignants.

En introduction de la rencontre, Mme SORO Fatou a, au nom du Directeur Général de l'IPS-CGRAE, remercié le Président de l'Université NANGUI ABROGOUA, le Professeur TANO Yao, pour avoir permis la tenue de cette conférence.

Le Président de l'Université Nangui Abrogoua, empêché en raison d'un conflit d'agenda, s'est fait représenter par M. N'Goh

BAKAYOKO, le Secrétaire Général de ladite Université, qui a procédé à l'ouverture de la séance de travail entre la délégation de l'IPS-CGRAE et le personnel de l'université. Avant d'aborder les enjeux et les avantages de la retraite complémentaire par capitalisation, Mme SORO Fatou et son équipe en ont présenté les caractéristiques.

Dénommée La Complémentaire, ce produit vient compléter le régime de retraite et a pour objectif de maximiser la pension de retraite de l'adhérent en lui garantissant un niveau de vie proche de celui qu'il avait lorsqu'il était en activité.

Au terme de son exposé, Mme SORO Fatou a répondu aux différentes préoccupations des enseignants participants.

En clôture de la conférence, M. N'Goh BAKAYAKO a réitéré au nom du Professeur TANO Yao et de tout le personnel de l'université, toute sa gratitude à la délégation de l'IPS-CGRAE pour la qualité des échanges et le bon déroulement de l'activité permettant ainsi, une meilleure compréhension du mécanisme de gestion des régimes en question.



INSTITUT POUR LA PROMOTION DES AVEUGLES

■ L'IPS-CGRAE explique ses prestations



A l'occasion de la célébration de la fête du Travail à l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles (INIPA), une équipe de l'IPS-CGRAE conduite par M. TOURE Ibrahim, Directeur de l'agence IPS-CGRAE de Yopougon, a animé une conférence publique au profit de la Mutuelle des Travailleurs de l'Institut des Aveugles (MUTIA), le 06 mai 2022.

En introduction de son discours, M. TOURE Ibrahim a, au nom de la Direction Générale de l'IPS-CGRAE, remercié le Directeur de l'INIPA et la Présidente de la MUTIA pour l'intérêt qu'ils portent à la retraite et l'opportunité qu'ils offrent à l'Institution d'échanger avec les fonctionnaires sur ses prestations.

A l'entame de la conférence, c'est Mme BRINDOU Solange, Adjoint au Directeur de l'agence de Yopougon, qui a présenté les différentes prestations servies, le régime de base de l'IPS-CGRAE et les conditions d'acquisition de la pension, ainsi que le mode de calcul de la pension de retraite. Aussi, a-t-elle présenté les enjeux et les avantages du nouveau régime de retraite complémentaire par capitalisation dénommé La Complémentaire, qui vient en complément du régime de base pour le mieux-être des fonctionnaires et agents de l'État.

Après l'exposé de Mme BRINDOU portant sur le régime de base, M. TOURE Ibrahim a présenté La Complémentaire aux fonctionnaires de l'INIPA, dont l'objectif est de bonifier la pension de retraite et de renforcer considérablement le pouvoir d'achat des fonctionnaires à la retraite.

Au cours de son exposé, le Directeur de l'agence de Yopougon a invité l'ensemble des participants à mieux préparer leur retraite, pour une vie heureuse en adhérant, sans plus tarder, à La Complémentaire.

Au terme de la présentation des deux régimes gérés et des prestations servies par l'IPS-CGRAE, les conférenciers se sont prêtés au jeu des questions des participants.

À la fin de la conférence, M. POKOU Anzoumana, Directeur de l'INIPA, a exprimé toute sa gratitude à la délégation de l'IPS-CGRAE pour la bonne tenue de cette rencontre au profit du personnel dudit Institut, ainsi qu'aux membres de la Mutuelle des Travailleurs de l'Institut des Aveugles de Yopougon.



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT
RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



Certification ISO 9001 version 2015

Notre certificat renouvelé, votre satisfaction encore plus garantie

Pour vous, l'IPS-CGRAE confirme, une fois de plus, sa place de **première Institution de Prévoyance Sociale, en Afrique de l'Ouest, certifiée ISO 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités.**

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.



www.cgrae.ci



27 20 25 12 12



infos@cgrae.ci



LA PAGE DU RETRAITÉ

AG FARECI

■ Le Préfet YA N'Guéssan, nouveau Président des fonctionnaires à la retraite



Placée sous le parrainage du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Me Adama KAMARA, l'Assemblée Générale ordinaire et élective de la fédération des associations de Fonctionnaires et Agents Retraités de l'État de Côte d'Ivoire (FARECI) a eu lieu les 24 et 25 mars 2022 à la salle polyvalente de l'agence IPS-CGRAE de Cocody-Attoban.

Ces assises étaient l'occasion pour les 12 associations membres de la FARECI et les délégations venues de l'intérieur du pays, d'élire leur nouveau Président en remplacement de M. Mathurin KOUASSI arrivé au terme de son deuxième mandat comme l'a signifié le Président du Comité d'Organisation, M. ESSOH M'boua Bernard, par ailleurs Président de l'Association des Retraités de Cocody (ARECO).

Avant le début du processus électoral, le Président sortant de la FARECI, M. Mathurin KOUASSI a présenté avec le Trésorier Général M. BODO, le rapport moral et financier du bureau sortant articulé autour de trois points essentiels, à savoir :

- la tenue de l'Assemblée Générale élective à la date échue ;
- l'état des lieux (les acquis) à la fin du dernier mandat du Président ;
- les perspectives et vœux.

Ce rapport a reçu le quitus de l'Assemblée Générale.

La présentation du bilan du Comité de contrôle de la mandature 2018-2021, quant à elle, a été l'affaire de son premier responsable, le Commissaire SADIA Nouandé.

Satisfait des actions menées au cours de son mandat en faveur de ses pairs, le Président Mathurin KOUASSI a indiqué que la FARECI est désormais une référence en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vies des personnes du troisième âge conformément à l'objectif de sa création originelle dont l'essence était la recherche du mieux-être du fonctionnaire à la retraite. Il a ainsi résumé son passage à la tête de la fédération : **« Durant ces deux mandats, j'ai donné le meilleur de moi-même et mon travail a été facilité grâce à l'accompagnement et à la compréhension dont j'ai bénéficié de votre part. Sans faire la fine bouche, nous pouvons être fiers de laisser à la nouvelle équipe, une faitière qui navigue désormais sur des eaux tranquilles, sur orbite, pour parler comme les astronautes ».**



M. Mathurin KOUASSI a particulièrement insisté pour que l'élection de son successeur se passe dans de bonnes conditions, en ces termes : « **Au moment où je termine le rapport moral de ma dernière mandature, je voudrais prier Dieu Tout Puissant de nous éclairer et nous inspirer par son Esprit Saint afin que le choix, l'élection du nouveau Président se fasse autour d'une personnalité de consensus, d'ouverture, à même de faire hisser notre faitière encore plus haut** ». Il a félicité l'ensemble de ses collaborateurs et tous les membres pour le travail abattu à ses côtés tout le long de son mandat.

Deux candidats étaient en lice pour succéder à M. KOUASSI Koffi Mathurin. Au terme du vote, le Préfet YA N'Guessan de l'Association des Retraités du Corps Préfectoral de Côte d'Ivoire (ARCOP-CI) a été élu à la tête de la FARECI, avec 53 voix soit 59,55% du suffrage exprimé, contre 36 voix (40,44%) pour son adversaire le Contrôleur Général de police à la retraite, M. GONDO Troh Denis.

Se réjouissant du choix porté sur sa personne, le nouveau Président de la FARECI, le Préfet YA N'guessan, a ainsi exprimé sa gratitude à tous les membres de la faitière : « **Je vous remercie de m'accorder votre suffrage, un merci particulier à mon adversaire d'un jour qui a accepté avec fair-play le résultat du scrutin. C'est la FARECI qui a gagné au terme de ce scrutin** ». Il a d'ailleurs invité les uns et les autres à travailler en équipe pour une cause qui les concerne tous.

Pour rappel, la FARECI a été créée le 26 août 2009. Elle comprend 12 associations et a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'état à la retraite en vue de leur assurer le bien-être social favorable à leur pleine intégration dans la société.

PASSATION DE FLAMBEAU À LA FARECI

■ Mathurin KOUASSI passe la main au nouveau Président



À la fin de son second et dernier mandat statutaire à la tête de La Fédération des Associations de Fonctionnaires et Agents Retraités de l'État de Côte d'Ivoire (FARECI), M. Mathurin KOUASSI a procédé à la passation de charge à son successeur, M. YA N'Guessan, au terme d'une Assemblée Générale électorale, le 26 mars 2022 au siège de ladite Fédération sis à Cocody.

S'adressant au nouveau Président élu, M. Mathurin KOUASSI lui a réitéré son admiration et son encouragement, avant de lui remettre un mémorandum dans lequel sont répertoriés tous les dossiers traités et les chantiers en cours de la faïtière. Il s'agit notamment de la convention signée entre IVOSEP et la FARECI et du projet de création d'une mutuelle de solidarité agissante. Toutefois, M. KOUASSI s'est réjoui de laisser à son successeur, une Faïtière dotée d'un siège entièrement équipé d'ordinateurs, d'imprimantes, de vidéo projecteur et de mobiliers de bureau.

Ému lors de son temps de parole, le nouveau Président de la FARECI a d'abord remercié tous les membres du bureau sortant avec à sa tête son « charismatique » Président Mathurin KOUASSI, avant de prendre l'engagement de se consacrer, comme son prédécesseur, au bien-être de ses pairs retraités :

« Je m'emploierai à ne point vous décevoir et de maintenir cette flamme de solidarité ».



Par ailleurs, M. YA N'Guessan a levé un coin du voile sur les activités majeures qu'il ambitionne de faire aboutir. Il s'agit, entre autres, de la poursuite des démarches entreprises en vue de la création de la mutuelle sociale des fonctionnaires et agents de l'État à la retraite, de l'accélération de l'implantation de la FARECI dans toutes les régions de Côte d'Ivoire, de la construction d'une maison de repos des retraités avec l'appui de l'IPS-CGRAE et de la MUGEFCI, de la lutte pour la défiscalisation de la pension de retraite ainsi que de la revalorisation de la pension des agents de l'État retraité.

M. KOUASSI MATHURIN

■ Une vie au service de la communauté !



Comme dans le précédent numéro du magazine ÉLAN SOCIAL, cet article met en lumière, le quotidien d'un homme, qui est en fait, un cas d'école de la retraite active. Avec M. KOUASSI Mathurin, être à la retraite n'est pas une fatalité.

Du haut de ses 83 ans d'âge et de ses 30 ans d'expérience dans l'Enseignement, cet ex-Professeur de français (82-90) au CAFOP Supérieur de Grand-Bassam n'a rien perdu de son dynamisme, sa disponibilité, sa convivialité et de son humanisme. Aujourd'hui à la retraite, l'Honorable KOUASSI Mathurin (Ndlr : Député à l'Assemblée Nationale de 1990 à 2000 pour le compte de la circonscription de Bouaké Sous-préfecture et Djébonoua) est plus actif que jamais depuis la cessation de toute activité professionnelle. Dans le cadre de la rubrique retraite active, nous avons décidé d'ouvrir une lucarne sur cet ancien fonctionnaire engagé dans le bénévolat pour sa communauté de retraités.

C'est dans le quartier chic du Plateau, à Abidjan, dans les locaux de la MUGEFCI que M. KOUASSI Koffi Mathurin nous reçoit et avec une bonne dose de l'humour qu'on lui connaît.

A notre curiosité de connaître son secret pour demeurer aussi actif et vif à 83 ans, il répond que c'est d'abord une grâce de Dieu, ensuite une paix intérieure du cœur et enfin une vie assez rangée loin des sorties mondaines. « **Tout est dans la mesure, mon fils** », fait-il savoir.

Ancien député à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, l'honorable KOUASSI Mathurin est depuis 2021 élu 2^{ème} Vice-Président au sein du Conseil d'Administration de la Mutuelle Générale des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (MUGEFCI) au titre des retraités après un premier passage à cette même fonction de 2013 à 2017. On serait tenté de dire qu'il est sans repos, lui qui vient de passer le flambeau à M. YA N'Guessan, son successeur à la

tête de la **Fédération des fonctionnaires et agents de l'État à la Retraite de Côte d'Ivoire (FARECI)** au terme de son mandat statutaire.

Syndicaliste et défenseur des droits de l'homme, il dit se sentir heureux à défendre les intérêts de la communauté, des siens. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'après le coup d'État de 1999 qui l'éloigne de la politique et par la force des choses de sa terre natale de Bouaké en 2002 pour se retrouver à Abidjan, il décide alors de créer dès 2003 une structure des victimes de guerre dénommée Coordination des Victimes de Guerre (CORVIG) qui regroupait en son sein à la fois des jeunes mais aussi des personnes du 3^{ème} âge ayant fui la guerre.

Mais comme cette structure était exclusivement tournée vers la gestion des victimes de guerre et dans un souci de se rendre davantage utile à la société, il intègre l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI), dirigée par le Préfet KACOU Théodore. Mais très vite il opte pour la création d'une association qui répondait plus à ses aspirations et qui portait mieux les problèmes des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire, notamment l'Union Nationale des Fonctionnaires Retraités de Côte d'Ivoire (UNAFRECI).

A la question de savoir le motif de la création d'une autre association, le Président KOUASSI Mathurin nous rappelle qu'à cette époque, la perception de la première pension de retraite du fonctionnaire était un véritable calvaire depuis le Ministère de la Fonction Publique jusqu'à la CGRAE :

« On pouvait attendre plusieurs mois pour espérer toucher sa première pension de retraite. Nous nous sommes battus pour que la CGRAE soit autonome en termes de liquidation des dossiers de pension et qu'elle soit aussi en réseau avec les services du Ministère de la Fonction

Publiques afin de permettre aux fonctionnaires de vivre heureux. Aujourd'hui c'est chose faite puisque la première pension est payée 30 jours seulement par l'IPS-CGRAE, et nous nous réjouissons d'avoir mené le combat ».

Un capital social assez original

L'approche du capital social de papa KOUASSI Mathurin est plutôt originale puisqu'elle est centrée sur les communautés et non sur sa personne encore moins un individu. Selon lui, le capital social désigne **« les aspects de la vie collective qui rendent la collectivité plus productive, soit la participation, la confiance et la réciprocité »**. Ainsi, à ses yeux, plusieurs associations regroupées ont plus de poids auprès des décideurs qu'une seule.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a saisi la balle au rebond lorsque la CGRAE a proposé que les 5 associations de retraités d'alors se regroupent en faïtière afin de mieux défendre leurs intérêts. **« Ainsi, le 26 août 2009, naissait la première faïtière des fonctionnaires à la Retraite (FARECI) avec comme premier Président, le Colonel DOH Kahé, le second en la personne du commissaire divisionnaire SEAHE Paul et comme 3^{ème} Président votre serviteur »**, explique M. KOUASSI Mathurin.

Aujourd'hui cette faïtière est assez outillée et ses membres se font davantage confiance et le sentiment d'appartenance à la communauté grandit. De 5 associations, poursuit-il, la première faïtière des retraités de Côte d'Ivoire (FARECI) compte à ce jour 12 associations regroupant tous les corps (enseignants, militaires, gendarmes et policiers, magistrats, professionnels de la santé...).



Un goût prononcé à la vie associative

La vie associative est la participation aux activités d'une association. Une association est un groupe de personnes mues par des objectifs communs. Les membres, y consacrent leur temps, pour défendre des causes qui leur tiennent à cœur.

Pourquoi s'engager dans des associations, en dehors de l'école alors qu'il est plus marrant de passer tout mon temps libre à faire autres choses ? Cette idée est trop tentante, mais Mathurin KOUASSI conseille bien souvent la vie associative puisqu'on en tire une bonne expérience avec un fort impact positif dans la vie de tous les jours.

L'importance de la vie associative

Papa KOUASSI Mathurin est affirmatif sur la participation des jeunes à la vie associative car, soutient-il, jeunes, vous êtes appelés demain à être les dirigeants et leader de notre société. Il y a donc certaines qualités qu'il faut impérativement acquérir. Il nous parle de leadership, de civisme, de compétence et de sociabilité. L'importance de la vie associative pour les jeunes est très grande. C'est pourquoi à ses yeux, pour avoir participé à la naissance ou à la gestion de plusieurs associations, cela l'aide à acquérir la compétence. Pour le sachant, la vie associative développe le savoir-faire et le savoir-être et prépare à l'insertion professionnelle.

La vie associative permet de devenir un bon Leader et de participer au développement car les activités souvent menées impactent la société. On devient acteur de développement local. Apprendre à vivre en société, c'est être en contact avec d'autres personnes de sensibilité différente afin de valoriser son profil.

C'est fort de cela que l'ayant compris très tôt, il a toujours milité et conduit les destinées de plusieurs organisations et associations non lucratives. « **L'activité syndicale, associative me rapproche chaque jour de la population et plus particulièrement de mes pairs seniors avec qui nous avons mené de longues luttes et glané plusieurs victoires à notre profit** ».

Mais que faire après toutes ces activités associatives ?

A cette question, il nous informe qu'il est propriétaire terrien. Il dispose de 155 hectares de terre exploitable, cultivable dans sa région natale, dans le Gbêkè. Administrateur dans l'âme, il a mis en place une coopérative agricole dans cette région. Il y fait entreprendre chaque année des cultures notamment du maïs, de l'anacarde, du manioc et bien d'autres. L'ensemble des terres mises en valeur à ce jour occupent plus de 10 hectares. « **Je le fais pour aider les membres de la grande famille d'une fratrie de 10 enfants dont je reste le seul encore** ».

en vie. J'ai beaucoup de charge avec les enfants laissés par les miens ».

Il rappelle que du fait de sa position, il a beaucoup de charges et qu'il est beaucoup sollicité pour des demandes d'assistance et d'aide. Il partage avec les veuves, orphelins, amis, cousins, neveux et plusieurs autres personnes les moyens que Dieu met à sa disposition.

Un toit pour soi c'est la vie

« Un projet immobilier, c'est la vie, c'est le témoignage et la richesse que tu laisses à tes enfants, pendant et après ton passage sur la terre des hommes », martèle sèchement l'octogénaire. La retraite est un vécu et s'apprécie aisément lorsqu'en plus de sa pension de retraite, tu es à l'abri de loyer mensuel à payer. Il dit avoir compris assez tôt cela et a investi dans l'immobilier dont les revenus lui permettent de vivre tranquillement sa retraite.

Pour le nouvel administrateur de la MUGEFCI, les jeunes doivent comprendre que la retraite se prépare dès le recrutement dans un emploi rémunéré. Il faut y penser chaque jour car elle arrive toujours lorsque Dieu vous accorde sa grâce d'avoir une longue vie. C'est pourquoi il leur demande d'adhérer à toutes les réformes dont l'objectif est de leur permettre une retraite heureuse et paisible.

« Je pense notamment au régime de

retraite complémentaire par capitalisation en faveur des fonctionnaires et agents de l'État. Il faut non seulement souscrire mais aussi prendre l'option de faire des versements additionnels pour bonifier davantage sa pension de retraite », conseille M. KOUASSI Mathurin vivement aux jeunes fonctionnaires, avant de conclure en ces termes : **« Être moins matérialiste mais privilégier plutôt l'apprentissage auprès des anciens pour se bonifier de l'amour du prochain, de l'amitié et la fraternité comme le dit cet aphorisme célèbre : il n'est de richesse que d'hommes ».** Tout simplement pour dire que l'Homme est une vraie richesse au cœur de tout projet d'entreprise.





INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT
RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

La Complémentaire

Le produit de retraite complémentaire par capitalisation des fonctionnaires et agents de l'État



✓ Fonctionnement

Le produit de retraite complémentaire par capitalisation est un mécanisme par lequel l'adhérent effectue des cotisations afin de lui assurer un montant de pension de retraite (pension de base + pension complémentaire) qui se rapproche au mieux du revenu qu'il percevait durant son activité. Ainsi, il est désormais le seul maître de la qualité de sa retraite.

Dans le produit de retraite par capitalisation, l'adhérent accumule progressivement un stock de capital qui servira à améliorer sa pension de retraite. Le niveau de ce capital dépend de son effort de contribution.

Ce produit vient compléter le régime actuel de retraite. C'est la coexistence des deux régimes qui assure désormais à l'adhérent un niveau de vie plus confortable à la retraite.

✓ Cibles

Ce produit est destiné aux fonctionnaires et agents de l'État en activité.

✓ Côtisations

Les cotisations sont fixées à 5% du salaire de base. De plus, l'adhérent a la possibilité de bonifier son épargne grâce à 2 types de cotisations optionnelles* :

- les contributions additionnelles : un montant à prélever sur une période indiquée par ses soins ;
- les versements libres : un montant à verser occasionnellement selon sa convenance.

✓ Prestations

La Complémentaire offre à l'adhérent, l'une des prestations suivantes :

- une rente viagère avec la possibilité d'avoir un capital de 20% ;
- un capital unique lorsque le droit à pension n'est pas acquis ;
- une réversion en capital unique aux ayants cause.

✓ Modalités d'adhésion

Les modalités d'adhésion sont les suivantes :

- systématique pour tout fonctionnaire ou agent de l'État recruté après la date exécutoire du décret portant création du régime, c'est-à-dire après le 10 août 2020 ;

- volontaire pour tout fonctionnaire ou agent de l'État déjà en activité à la date exécutoire du décret portant création du régime, c'est-à-dire au 10 août 2020.

Pour les adhésions volontaires, les pièces à fournir sont les suivantes :

- une copie du bulletin de solde ou de l'arrêté de nomination ou de la carte de fonctionnaire ;
- une copie de la CNI ou de l'attestation en cours de validité + la photocopie du récépissé d'enrôlement ;
- un extrait de naissance original des tiers bénéficiaires.

✓ Avantages

● Une retraite plus confortable

La Complémentaire permet à l'adhérent de bonifier sa pension afin que son niveau de vie à la retraite soit le plus proche possible de celui qu'il avait lorsqu'il était en activité.

● Une épargne sécurisée

La retraite complémentaire est gérée par l'IPS-CGRAE, première Institution de Prévoyance Sociale certifiée ISO 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités en Afrique de l'Ouest. Le produit est régi par des textes de lois sur la réglementation financière ainsi que par une politique de placement et de gestion financière.

● Une épargne simple

Dès la souscription de l'adhérent à la retraite complémentaire, l'IPS-CGRAE s'occupe de tout. Un prélèvement mensuel est effectué à la source selon le montant de cotisation dû.

● Une épargne flexible

L'adhérent a la possibilité de procéder à des cotisations additionnelles ou des versements libres.

● Une épargne rémunérée

La retraite complémentaire assure à l'adhérent une rémunération à hauteur de 3,5% l'an et le versement d'une quote-part sur les revenus de placement, le cas échéant.

● Une épargne transparente

A chaque fin d'exercice, l'IPS-CGRAE met à la disposition de l'adhérent un relevé récapitulatif de situation mentionnant les cotisations versées, les droits attribués et leur solde.

**Pour souscrire, rendez-vous
dans les agences IPS-CGRAE.**

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.



www.cgrae.ci



27 20 25 12 12



infos@cgrae.ci



SANTÉ

LA MALADIE D'ALZHEIMER

■ Tout savoir sur cette maladie dégénérative



C'est en 1906 qu'Aloïs Alzheimer découvre la maladie qui porte son nom. Cette affection est connue pour entraîner une disparition progressive des neurones dans les régions du cerveau qui gèrent certaines capacités, comme la mémoire, le langage, le raisonnement ou encore l'attention. Allons à la découverte de cette maladie.

LA MALADIE D'ALZHEIMER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative chronique qui détruit les cellules cérébrales, ce qui provoque, avec le temps, une détérioration de la mémoire et des capacités de réflexion.

En effet, la personne atteinte a de plus en plus de difficulté à mémoriser les événements, à reconnaître les objets et les visages, à se rappeler la signification des mots et à exercer son jugement. La maladie d'Alzheimer ne fait pas partie du processus normal de vieillissement et elle est irréversible.

MALADIE D'ALZHEIMER : LES CAUSES

Les causes de la maladie d'Alzheimer ne sont pas connues. Dans l'immense majorité des cas, la maladie apparaît en raison d'une combinaison de facteurs de risque. Le vieillissement est le principal facteur.

Les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires (l'hypertension, l'hypercholestérolémie, l'obésité, le diabète, etc.) semblent également contribuer à son développement. Il est aussi possible que des infections ou l'exposition à des produits toxiques jouent un rôle dans certains cas mais aucune preuve formelle n'a été obtenue.

Les facteurs génétiques jouent également un rôle important dans l'apparition de la maladie. Ainsi, certains gènes peuvent augmenter le risque d'être atteint, bien qu'ils ne soient pas directement la cause de la maladie.

En effet, les chercheurs ont découvert qu'environ 60 % des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont porteuses du gène Apolipoprotéine E4 ou ApoE4. Un autre gène, le SORL1, semble également être souvent impliqué. Cependant, plusieurs individus sont porteurs de ces gènes et n'auront jamais la maladie et, inversement, certaines personnes sans ces gènes peuvent développer la maladie.

Il existe aussi des formes héréditaires de la maladie mais qui comptent pour moins de 5 % des cas. Seulement 800 familles ont été répertoriées dans le monde. Les enfants ayant un parent atteint de la maladie d'Alzheimer

dans sa forme héréditaire ont 1 risque sur 2 d'avoir eux-mêmes la maladie. Les symptômes de la forme familiale apparaissent de façon précoce, parfois avant 40 ans. Toutefois, même si plusieurs membres d'une même famille sont touchés par cette maladie, cela ne signifie pas forcément qu'il s'agit de la forme héréditaire.

UNE MALADIE PROGRESSIVE

La maladie d'Alzheimer est habituellement décrite par des stades qui indiquent la gravité des symptômes.

- Le stade léger : les symptômes sont légers. Une personne à ce stade de la maladie est pleinement consciente et n'a besoin que d'une aide minimum si elle le demande.
- Le stade modéré : les symptômes commencent à être plus perceptibles. La personne aura besoin de plus d'aide pour effectuer ses tâches quotidiennes.
- Le stade avancé : une fois que la maladie en est à ce stade, la personne sera incapable de communiquer verbalement ou prendre soin d'elle. La qualité des soins est importante pour assurer sa qualité de vie.
- La fin de vie : le déclin cognitif a progressé au point que la personne a besoin de soins en tout temps. On passe alors à des soins palliatifs et à des soins de réconfort pour assurer la qualité de vie jusqu'à ce que la mort survienne.

Plus vite la maladie est diagnostiquée, plus les chances d'avoir une meilleure qualité de vie sont élevées.

COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES ?

Réduire le risque en adoptant de saines habitudes de vie ne garantit pas que vous n'aurez pas la maladie d'Alzheimer; mais, c'est la méthode de prévention la plus efficace.

La solution est à la portée de tous : pas de tabac, peu d'alcool, une alimentation saine ainsi que des activités physiques et intellectuelles régulières. La pratique régulière d'une activité physique participe à la prévention de la maladie d'Alzheimer.

D'autres méthodes supposées ne tiennent pas face aux études scientifiques, et plus de recherches doivent être entreprises pour démontrer leurs effets.

ON PEUT ENCORE BIEN VIVRE AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER

Si vous avez récemment reçu un diagnostic, sachez tout d'abord qu'il existe des ressources et de l'aide pour vous soutenir, vous et votre famille.

Bien que chaque parcours avec la maladie soit unique (et difficile), sachez qu'il est possible de bien vivre avec la maladie d'Alzheimer ou un autre trouble neurocognitif.

Les études démontrent qu'il existe plusieurs actions pouvant améliorer votre cheminement avec la maladie. Adopter de saines habitudes de vie par exemple, aide à ralentir la progression de celle-ci et facilite la gestion des changements qui l'accompagnent.

Également, en obtenant le plus tôt possible le soutien nécessaire, vous pouvez préserver une qualité de vie élevée tout en vivant avec la maladie, et ce, aussi longtemps que possible.



DÉCOUVERTE

TANOU SAKASSOU

■ Le village des potiers



Le nom est peu évocateur. Et pourtant, à voir le fruit de leurs mains, le jeu en vaut la chandelle. Tanou Sakassou est un village situé à 10 kilomètres à l'est de Bouaké sur la route menant à Brobo. Il abrite une communauté de potiers qui, depuis des dizaines d'années, sculptent l'argile et façonnent les plus belles poteries du pays.

LA POTERIE : UNE HISTOIRE DE GÉNÉRATION

Dans la région, ce village s'identifie par sa poterie à travers son centre artisanal. Dès votre arrivée, vous serez accueilli par les dépositaires de l'histoire de ces potiers. Il s'agit de M. GADA Koffi Julien et sa fille Edwige. C'est sa fille Edwige qui vous prendra sous son aile et vous accompagnera pendant cette visite passionnante pour les petits comme pour les grands. Avec éloquence, elle vous fera voyager en l'espace d'une trentaine de minutes à travers toute l'histoire de cette renommée acquise à la faveur de la poterie.

Sa renommée, Tanou Sakassou la doit à feu Kwa Aya, mère de M. GADA Julien et grand-mère d'Edwige. Du récit de notre guide, il ressort qu'au départ, les femmes du village avaient pour activité la poterie. Mais les poteries étaient à usage personnel. Les pots étaient en effet utilisés pour recueillir de l'eau,

ou encore pour la cuisine. Ce n'est qu'en 1986 que des coopérants français venus à la découverte de ces femmes potières vont souffler à feu KWA Aya d'organiser les femmes en coopérative. Elle porta alors le projet.

Par un travail acharné, la coopérative a réussi à attirer les regards en direction de Tanou Sakassou. Les coopérants vont plus loin en offrant à la coopérative, un four destiné à cuire leurs poteries. Les activités s'intensifient. C'est la ferveur, les femmes se bousculent pour adhérer à la coopérative. Les activités vont bon train jusqu'au décès de dame KWA Aya. Fort heureusement de son vivant, elle a pris le temps de former son fils Julien qui aujourd'hui porte fièrement à bout de bras cette coopérative. Lui également y a initié quatre de ses enfants.

DE L'ARGILE À LA TERRE CUITE

En général, lorsque vous vous trouvez sur les marchés, les pots y sont exposés et vendus. Derrière, un véritable travail y est abattu et mérite d'être salué. Le processus obéit à plusieurs étapes, chacune avec sa spécificité et ses difficultés. Les pots, il faut le préciser, sont faits d'argile.

Tout part de la quête de la matière première principale qui est l'argile. Munis de dabas et de pioches, des membres de la coopérative se lancent à deux kilomètres de marche. Ils vont à la recherche de l'argile qu'ils obtiennent en creusant deux à trois mètres dans le sol. Selon Edwige, cette argile est humide. Ramenée au village, l'argile est séchée puis pilée dans des mortiers. Cette poudre sera tamisée en vue d'extraire tous les détritiques qu'elle contient. Une fois la poudre "saine" obtenue, de l'eau y est ajoutée. L'argile est malaxée pour en faire des boules qu'il faut laisser reposer 24 heures. La pâte va ensuite être pilée sur le dos du mortier de sorte à obtenir un mélange homogène. Ce mélange quant à lui est conservé pendant deux mois environ dans du plastique pour éviter qu'il ne soit asséché. Au jour et à l'heure voulus, le potier s'empare de cette pâte pour la fabrication de son pot.

Les potiers se servent d'un petit tour manuel. Il est utilisé pour donner des formes à la pâte d'argile. A l'aide du fruit d'un arbre de la région dont Edwige n'a pas la dénomination en français, les pots sont arrondis. Cet arbre se nomme "kpakpa" en langue baoulé. Ce même fruit sert à lisser l'intérieur des pièces carrées et cylindriques. Passée cette étape, vient la décoration du pot. Selon la taille de la pièce, il lui faut entre une heure et vingt-quatre heures pour se raffermir. Avec un morceau de bambou de chine, l'on réalise des figures ou des dessins sur le pot. Le pot fabriqué est entreposé à l'ombre d'une pièce. S'ensuit le polissage à l'aide de galets recueillis au bord de grands fleuves notamment le N'Zi ou le Bandama. Une fois secs, les pots sont placés

sous le soleil ardent pour tester leur capacité à résister à la chaleur avant l'étape principale de l'enfournement.

UNE EXPERTISE ACQUISE AU FIL DU TEMPS

Le four logé dans une partie de la cour se compose de trois foyers dont deux petits et un grand. Conçus sans étagères, les pots y sont disposés les uns sur les autres selon la taille et le poids. Un préchauffage est fait pour préparer le four, ensuite un grand feu est fait à travers le grand foyer à environ 1000°. La cuisson des pots se fait pendant 8 heures de temps. Après cuisson, les pots ont tous une couleur rouge brique. Sur conseil des coopérateurs français, les potiers de Tanou Sakassou ont créé leur propre identité. Désormais leurs pots connaîtront d'autres étapes pour finir avec une teinte noire.

Les premiers pots sont brûlés avec des feuilles sèches pour donner une couleur marron au pot. Le processus se poursuit. Le pot est ensuite recouvert de son de riz. A côté, une solution rouge bordeaux est préparée à partir de l'écorce pilée d'un arbre qui dans le dialecte baloué est appelé "séa". Le pot marron est trempé dans cette solution qui lui donne la couleur finale : le noir. Certaines pièces, lorsqu'on les veut uniques, ne sont pas recouvertes de son de riz. Après la cuisson directe par le feu, elles sont plongées dans cette solution. Vous remarquerez donc que certains pots ont des couleurs uniques et sont plus scintillants.

Toutes les créations sont enfin exposées à la salle d'exposition inaugurée par le Ministre du tourisme de l'époque M. ROGER KACOU le 16 juillet 2016. La pièce est vendue entre 1000 FCFA et 100.000 FCFA. A Tanou Sakassou, les potiers travaillent d'arrache-pied chaque jour pour produire des créations toutes plus splendides les unes que les autres.

Bonne découverte.

Source : <http://abidjanplanet.ci/tanou-sakassou-le-repaire-des-potiers/>

LITTÉRATURE

LU POUR VOUS

Tout d'abord « **Loin de mon père** ». Dans un monde où de nombreux écrivains vivent loin de leurs racines, le retour au pays natal constitue un thème de plus en plus prégnant dans la littérature. Après le Haïti de Dany Lafférière (*L'énigme du retour*) et la Somalie de Nureddin Farah (*Exils*), c'est Véronique Tadjo qui raconte, dans un roman fortement autobiographique, la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui dans « *Loin de mon père* ». Un livre qui est comme une lettre à cet homme disparu dont elle découvre son esprit polygame, et de nouveaux frères et sœurs, par la même occasion.

Loin de mon père
de Véronique Tadjo

Note sur Amazon 4,9 sur 5



Ce qui nous a plu dans ce livre

« **Loin de mon père** » n'est pas un roman larmoyant, bien au contraire, c'est une tragédie-comédie, écrite avec beaucoup de recul et dans un style délié, qui dit la confusion, aussi bien des êtres que d'un pays entier, le rapport aux traditions ancestrales, la corruption du pouvoir etc. Un livre

dense et lumineux, comme un témoignage au cœur d'un continent, l'Afrique, qui essaie de se frayer un chemin, escarpé, vers un semblant d'espoir en des jours meilleurs.

■ Résumé

Une jeune métisse rentre en Côte d'Ivoire où son père vient de mourir. Alors qu'elle prend en main l'organisation des obsèques, une inconnue vient lui réclamer l'héritage de son fils révélant ainsi la vie secrète de ce père tant aimé.

Nina revient dans son pays, la Côte d'Ivoire, pour y enterrer son père et organiser ses funérailles. Face à la famille, aux parents, aux amis, aux voisins, Nina est seule. Le pays qu'elle a quitté depuis si longtemps lui échappe, les règles et les usages lui restent obscurs, et il s'agit pourtant de trouver le ton juste, l'attitude convenable face aux comportements des uns et des autres, aux mesquineries, aux convoitises.

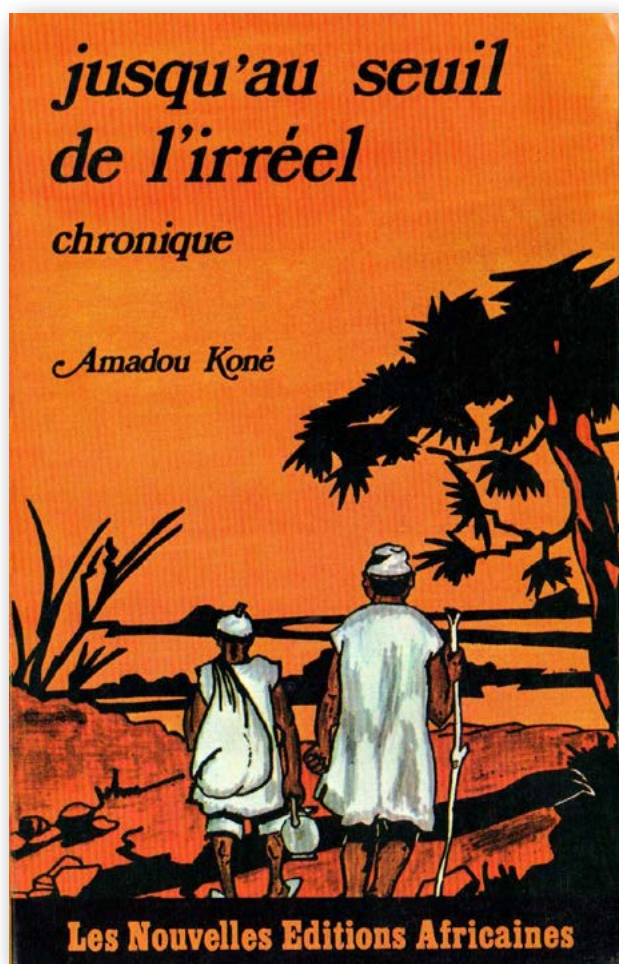
Pour des raisons protocolaires, les funérailles sont plusieurs fois ajournées mais, dans ce pays où gronde la guerre civile, dans cette ville d'Abidjan en proie au chaos, Nina tente d'accepter, d'assumer son impuissance et de retrouver une appartenance à jamais perdue. Malgré sa posture tout à la fois proche et étrangère, elle investit avec dignité la place qui sera désormais la sienne en cette maison paternelle.

Quel est le pouvoir des femmes au sein de la famille, jusqu'où peut aller l'ambiguïté de leur comportement face à la polygamie, l'héritage familial ou les choix de toute une vie ? D'une voix toujours plus déterminée, Véronique Tadjo questionne l'Afrique d'aujourd'hui, entre rituels et dérives politiques, destin individuel et portrait d'une culture ancestrale

Où acheter ce livre ?

Vous pouvez retrouver ce livre sur Amazon.fr ou dans les grandes librairies locales.

Ensuite, « **Jusqu'au seuil de l'irréel** ». La thématique du récit s'appuie sur l'insondable fatalité qui conduit irrémédiablement les acteurs du roman vers la détresse telle une force surnaturelle qui minerait leur destin dès leur naissance. Amadou Koné est un des auteurs majeurs de la scène littéraire ivoirienne. Son roman « Les frasques d'Ebinto » avait ravi avec raison les critiques littéraires et ses lecteurs. Il était donc légitime d'en attendre autant sinon plus avec sa nouvelle aventure romanesque « Jusqu'au seuil de l'irréel »



Jusqu'au seuil de l'irréel
de Amadou Koné

Note sur Amazon 4 sur 5

Ce qui nous a plu dans ce livre

L'ouvrage nous relate le mystère de l'Afrique noir et restitue dans son intégralité une certaine Afrique qu'il convient de connaître.

Résumé

Jusqu'au seuil de l'irréel ressemble à première lecture la narration de la vie de Karfa, un homme poursuivi par une sorte de malédiction qui quitte son Macina natal pour s'installer dans un village au nom étrange : Soubakagnandoudou (village de sorciers en dyula). En fait, le roman offre une des rares descriptions des croyances traditionnelles africaines que beaucoup d'étrangers caractérisent de superstitions. Le récit qui pourrait être pris pour une histoire fantastique montre bien le poids de la sorcellerie sur les Africains, comment leurs comportements sont déterminés par les forces occultes auxquelles ils croient profondément. Ce roman fait aussi une part importante à l'histoire, ce qui explique que l'auteur l'ait appelé « chronique ». Il décrit en effet le contexte colonial avec des thèmes déjà traités comme les travaux forcés mais également des thèmes qui ont été moins traités comme les problèmes posés par l'imposition des cultures d'exportation (ici, arachide) au détriment des cultures vivrières (mil, maïs). Il pose enfin le problème de l'utilisation d'une ethnie africaine par les colons pour asservir d'autres ethnies, ce qui a posé à l'époque les bases des conflits ethniques qui se sont amplifiés aujourd'hui et conduisent dans les cas extrêmes aux guerres dites tribales et aux génocides.

Où acheter ce livre ?

Vous pouvez retrouver ce livre sur Amazon.fr ou dans les grandes librairies locales.

COURRIER DES LECTEURS

Chers lecteurs,

Cette rubrique consiste à mettre en avant des correspondances portant sur certaines préoccupations qui peuvent vous intéresser et vous aider, notamment, à mieux comprendre la réglementation et/ou les démarches liées aux prestations et services de l'IPS-CGRAE.

Pour des raisons évidentes de confidentialité et de sécurité de nos assurés, certaines informations sensibles sont volontairement masquées.

RÉAJUSTEMENT DE MON INDICE ET DE MON TRAITEMENT RÉFÉRENCES

■ PRÉOCCUPATION D'UN ASSURÉ

J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :
Après ma sortie de l'Ecole Nationale d'Administration, promotion 19xx-19xx, je fus affecté en qualité de greffier au parquet du tribunal de première instance d'Abidjan. Puis le 05 janvier 19xx, le Procureur de la République près ledit Tribunal fut nommé Ministre du Travail.

Aussi le Ministre me nomma conseiller, membre de son cabinet le 10 mars 19xx. Pour répondre au vœu du Ministre du Travail, le Ministre de la Justice me versa dans le corps des Secrétaires Administratifs, par décision N° xxx xx/FP/D2 du 16 Juin 19xx. Ce fut là mon détachement.

J'y restai jusqu'à ce que je sois admis à la retraite le 1^{er} février 19xx. Cependant, compte tenu de la spécificité des fonctions des greffiers, une loi intervint en notre faveur, qui nous détachât du statut général de la Fonction Publique. Ce fut la loi N°2015-492 du 7 juillet 2015 portant statut des greffiers, assortie du décret N°2016-134 du 9 mars 2016, en en fixant les modalités d'application. Désormais le corps des greffiers comprend :

- Les administrateurs des greffes et parquets
- Les attachés des greffes et parquets
- Les secrétaires des greffes et parquets.

Dans le nouveau corps des secrétaires des greffes et parquets, auquel j'appartiens dorénavant, mon grade et mon échelon restent égaux ou supérieurs à ceux que je détenais dans l'emploi précédent voir plus bas.

De plus, l'article 57 de ladite loi fixe à soixante (60) ans l'âge limite pour le départ à la retraite, les attachés et les secrétaires des greffes et parquets. Certes je ne réclame pas ma remise en activité. Mais le nombre de mes années de services liquidables va au-delà de 36 années pendant lesquels j'ai cotisé, contre 34 années base de la paye de ma pension.

Par ailleurs, l'article 33 de la loi N°2015-492 du 7 juillet 2015, enjoint le greffier à l'expiration de son détachement, à réintégrer son ministère d'origine, et pour ce qui me concerne, le Ministère de la Justice.

Aussi j'ai réintégré le corps des secrétaires des greffes et parquets. Je ne suis plus secrétaire administratif. Voici au verso de ma photo de prestation de serment en janvier 19xx. Depuis le 1^{er} juillet 20xx, la pension des administrateurs, des attachés et des secrétaires des greffes et parquets, est calculée sur une nouvelle base précisée sur des annexes.

Ci-joint, la photocopie desdites annexes au décret N°2016-134 du 9 mars 2016, énumérant l'échelle des traitements. Mon grade étant de classe exceptionnelle, échelon 2, indice 1150, passe à l'indice 1620, dans le corps des secrétaires des greffes et parquets. Convaincu que vous feriez droit à ma requête,

je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général de l'IPS-CGRAE, l'assurance de ma considération distinguée.

■ RÉPONSE

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance, en date du 12 octobre 2020, par laquelle vous réclamez de l'IPS-CGRAE, la révision de vos annuités liquidables de 34 ans, 8 mois et 11 jours à 36 ans de services d'une part et de votre indice selon la loi n°2015-492 du 7 juillet 2015 portant statut des greffiers, assortie du décret n°2016-134 du 9 mars 2016 d'autre part. Vos préoccupations ont retenu toute mon attention.

Pour la révision de vos annuités liquidables, vous soutenez que les arrêtés n°8863 du 19 mars 1990, n°24696 du 1^{er} septembre 1993, n°27787 du 3 novembre 1993 et n°12479 du 24 septembre 1994 indiquent que vous avez accomplis 36 ans de services.

L'analyse des pièces versées à votre dossier notamment le relevé général des services indique que vous avez débuté votre carrière de fonctionnaire le 1^{er} avril 19xx et radié des effectifs de la Fonction Publique le 1^{er} février 19xx pour la limite d'âge statutaire (55 ans), soit 29 ans 11 mois 20 jours. A ces années de services s'ajoutent vos 4 ans, 8 mois et 21 jours de services auxiliaires obtenus du 28/08/19xx au 20/03/19xx.

Au regard de ce qui précède, l'IPS-CGRAE ne peut donner une suite favorable à votre première préoccupation.

Concernant la révision de votre indice de 1150 à 162 selon la loi n°2015-492 du 7 juillet 2015 portant statut des greffiers et de son décret d'application n°2016-134 du 9 mars 2016, je voudrais vous informer que la loi et le décret suscités ne disposent que pour l'avenir c'est-à-dire qu'elle n'a point d'effet rétroactif. Par conséquent, votre deuxième préoccupation n'est pas fondée.

Restant disponible pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

PAIEMENT D'AVANTAGES FINANCIERS OCTROYÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

■ PRÉOCCUPATION D'UN ASSURÉ

J'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente, porter à votre connaissance les faits ci-après :

En 2007, j'ai adressé une correspondance à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique d'alors, en vue du relèvement du taux de majoration pour famille nombreuse qui m'avait été alloué à mon admission à la retraite en octobre 2000, afin de m'aider à faire face aux lourdes charges familiales que m'imposaient l'entretien, l'éducation et la scolarisation de mes huit (8) enfants à charge, tous vivants.

J'ai alors transmis une copie dudit arrêté aux dirigeants à cette date-là de la structure dont la haute direction vous échoit aujourd'hui, pour le paiement des retombées financières correspondantes.

Mais j'ai attendu en vain une suite favorable à mes démarches en dépit de mes nombreuses relances successives.

Cependant, en raison de la réorganisation des services de la CGRAE depuis votre nomination à la tête de cette institution, d'une part, du souci constant qui est le vôtre quant à l'amélioration des conditions de vie et de rémunération des retraités, d'autre part, et enfin eu égard à votre préoccupation immuable à faire jouir les retraités avec justice, équité et rigueur des avantages qui leur sont accordés pour avoir mené leur carrière de fonctionnaire avec droiture, sans sanction ni condamnation, je me permets de vous tendre une main secourable à l'effet d'obtenir satisfaction de vous.

Dans l'espoir que vous vous pencherez avec sollicitude et magnanimité sur ma situation, Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de mon profond respect.

■ RÉPONSE

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier, en date du 15 octobre 2021, par lequel vous réclamez le paiement d'avantages financiers dus au relèvement du taux de majoration pour famille nombreuse qui vous a été alloué à votre admission à la retraite en octobre 2000.

Dans votre correspondance, vous indiquez que vous avez bénéficié en 2007 du relèvement du taux de majoration pour famille nombreuse qui vous a été alloué à votre admission à la retraite en octobre 2000 suivant l'arrêté n° XXXX/MFPE/DGFP/DPRPPC du XX/XX/2008.

En réponse, nous voudrions vous faire savoir ce qui suit :

L'analyse de votre dossier a révélé qu'à votre départ à la retraite, le 1^{er} octobre 2000, suivant l'arrêté n° XXXX/MFPE/DGFP/DPRPPC du XX/XX/2021, des accessoires de pension vous ont été octroyés, à savoir :

1) Au titre de la majoration pour famille nombreuse

Une majoration de 15% qui vous a été accordée au bénéfice de quatre (4) de vos enfants âgés de 16 ans au moins, à la date du 1^{er} octobre 2000. Ce sont :

- C.A.S, né le 27/06/19xx
- C.O.M, né le 25/05/19xx
- C.M.M, né le 27/11/19xx
- C.A, né le 28/05/19xx

2) Au titre des allocations familiales

Elles vous ont été accordées pour les quatre (4)

enfants mineurs ci-après :

- C.S, né le 20/07/19xx
- C.M.A, né le 25/05/19xx
- C.D, né le 19/03/19xx
- C.M.D, né le 29/03/19xx

L'arrêté n°xxxx/MFPE/DGFP/DPRPPC du XX/XX/2008, portant révision de majoration pour famille nombreuse désigne pour les bénéfices de ladite majoration, les enfants suivants :

- C.S, né le 20/07/19xx
- C.M.A, né le 25/05/19xx
- C.D, né le 19/03/19xx

Pour rappel, le décret 52-557 du 16 mai 1952, dispose à :

- l'article 13 alinéa 4 que « la pension d'ancienneté est majorée de 10% en ce qui concerne les titulaires ayant élevé au moins trois enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de seize (16) ans et de 5% par enfant au-delà du troisième, sans que le total de la pension majorée puisse excéder le montant des émoluments de base déterminés à l'article 12 ci-dessus. » ;

- l'article 13 alinéa 5 que « à la pension d'ancienneté ou à la pension proportionnelle... s'ajoute, le cas échéant, les avantages familiaux servis aux agents en activités, à l'exclusion des suppléments rattachés tant au traitement qu'à l'indemnité de résidence. » ;

En outre, l'article 13 alinéa, de même décret, stipule que : « pour un même enfant, les avantages prévus aux alinéas ci-dessus ne sont pas cumulables entre eux. »

Dans votre cas, l'enfant C.S. né le 20/07/19xx mentionné dans l'arrêté n°XXXX/MFPE/DGFP/DPRPPC du XX/XX/2008, vous a permis de bénéficier d'allocation familiale sur l'arrêté n°XXXX/MFPE/DGFP/DPRPPC du 06/12/2021.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant le régime des pensions

publiques, un assuré ne saurait bénéficier d'une majoration et d'une allocation familiale pour un même enfant.

Par conséquent, nous regrettons de ne pouvoir donner une suite favorable à votre requête.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qu'il vous plaira de solliciter, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

PRISE EN COMPTE D'UN ENFANT MINEUR

■ PRÉOCCUPATION D'UN ASSURÉ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ma préoccupation qui suit :

Au dépôt de mon dossier de retraite, j'avais quatre (4) enfants mineurs. Après validation, le dossier arrive aux ressources humaines où il m'a été demandé par l'intermédiaire de mon neveu d'établir une nouvelle copie de l'extrait de naissance de K.D.I.

Je me réfère au service compétent de la Sous-préfecture de Tabou pour satisfaire à cette exigence administrative. Mais contre toute attente, une erreur survient sur l'extrait. En lieu et place de 1999 il est écrit 1989.

C'est dans la démarche de correction de cette erreur indépendante de ma volonté que mon dossier a été transmis aux services de la CGRAE sans l'extrait de l'enfant cité plus haut.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon enfant mineur au titre des allocations familiales. Dans cette attente je vous prie de recevoir, monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde gratitude.

■ RÉPONSE

J'accuse réception en date du 3 juin 2022 de votre courrier, relatif à la demande de prise en compte d'enfant mineur au titre des allocations familiales.

En réponse, je suis au regret de vous informer du rejet de votre demande au motif qu'il y manque les certificats de vie et d'entretien de l'enfant K.D.I.

En conséquence, je vous prie de faire parvenir lesdites pièces au service accueil, information et Communication de l'agence de Yopougon sis au quartier millionnaire ou à l'agence la plus proche de votre lieu de d'habitation accompagné d'une copie de la présente correspondance.

Me tenant à votre disposition pour tous renseignements complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

 www.cgrae.ci
 27 20 25 12 12
  infos@cgrae.ci